



Temps et séjours collectifs : une complémentarité au service de la cohésion sociale

7^{ème} édition du colloque
vacances enfants - ados



Vendredi 23 novembre 2018

FIAP
30, rue Cabanis, Paris 14e

Actes réalisés par
l'Union Nationale des Associations
de Tourisme et de plein air

UNATO
Le tourisme
au service des hommes et des territoires

Temps et séjours collectifs : Une complémentarité au service de la cohésion sociale

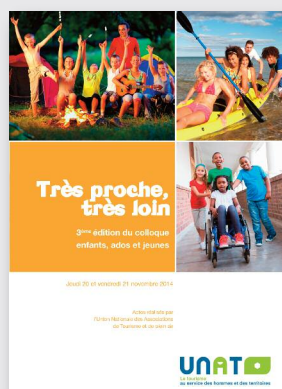
Depuis sept ans, l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT), anime un colloque réunissant les professionnels des colonies de vacances et des accueils collectifs de mineurs.

L'UNAT souhaite, par ces échanges et ces débats, s'interroger sur les raisons qui entravent le départ en vacances des jeunes afin de les enrayer, sans manquer de présenter et de valoriser les exemples positifs. Cette 7^e édition a traité des liens entre les colonies de vacances et les autres séjours et temps éducatifs collectifs (mini camps, classes de découvertes), ainsi que de la façon dont ils participent à la cohésion sociale dans notre pays.

Dans une société où l'accès aux vacances reste un défi, les colos participent au vivre-ensemble et au faire-ensemble et sont pour beaucoup d'enfants leur unique temps de vacances. Ces moments de découvertes, de socialisation, d'apprentissage, de responsabilisation sont au cœur de la citoyenneté.

Ce colloque a permis aux acteurs de l'éducation populaire et du tourisme social de démontrer qu'ils apportent des réponses concrètes aux enjeux actuels de notre société.

Dans la meme collection...



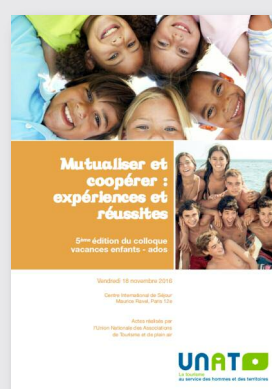
**Très proche,
Très loin**

Novembre 2014



**Les colos, un enjeu
pour la jeunesse**

Novembre 2015



**Mutualiser et coopérer :
expériences et réussites**

Novembre 2016



**Des colos
innovantes !**

Novembre 2017

En libre téléchargement sur : www.unat.asso.fr, rubrique « [Toutes nos publications](#) »

Ouverture du colloque	p6
▣ Par Guillaume MOUSSET, <i>FIAP Jean Monnet</i> ▣ Par Michelle DEMESSINE, <i>Présidente de l'UNAT et ancienne ministre</i> ▣ Par Jean-Michel BLANQUER, <i>Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (vidéo)</i>	
Introduction	p12
Patrick DROUET (<i>Temps Jeunes</i>), <i>UNAT Île-de-France</i>	
Table ronde « Regards croisés : les séjours collectifs, des lieux complémentaires : Facteur de cohésion sociale »	p16
Animée par Patrick DROUET (<i>Temps Jeunes</i>), <i>UNAT Île-de-France</i> Avec la participation de : ▣ Laëtitia VIPARD, <i>Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)</i> ▣ Christophe MOULLÉ, <i>Cultures, Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (CLAVIM)</i> ▣ Maxence CORDONNIER, <i>Comité d'établissement MICHELIN</i>	
Table ronde « Regards croisés : Quelles passerelles entre les tiers temps éducatifs et les séjours collectifs? »	p28
Animée par Patrick DROUET (<i>Temps Jeunes</i>), <i>UNAT Île-de-France</i> Avec la participation de : ▣ Anne CARAYON, <i>Jeunesse au plein air (JPA)</i> ▣ Dominique JOSSO, <i>CPA Lathus</i> ▣ Isabelle MONFORTE, <i>Fédération générale des PEP</i>	
Atelier : Quelles passerelles possibles entre les différents temps éducatifs des enfants ?	p36
Séance plénière « ACM et Education nationale : évolutions et perspectives »	p38
Animée par Louise FENELON-MICHON (<i>VVL</i>), <i>UNAT</i> Avec la participation de : ▣ Mathias LAMARQUE, <i>Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPA), Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse</i>	
Conclusion	p45
▣ Par Louise FENELON-MICHON (<i>VVL</i>), <i>UNAT</i>	
Annexes	p47

Ouverture

Guillaume MOUSSET

Directeur Marketing et Développement
du FIAP



Je vous souhaite la bienvenue au FIAP Jean Monnet et suis heureux de vous accueillir dans ses locaux, d'autant plus heureux que j'ai été animateur et directeur de centres de vacances et que ces expériences ont été de grands moments dans mon existence.

Le FIAP est une maison, créée en 1968 à l'initiative d'anciens résistants qui pensaient qu'après deux guerres mondiales, il fallait créer des mouvements de jeunesse pour que les jeunes Européens se rencontrent et se connaissent.

Le FIAP accueille environ 1000 groupes par an : groupes sportifs, écoles et universités, colonies de vacances, groupes d'adultes, retraités ou non, en hébergement ou pour des séminaires.

La notion de séjour collectif est au cœur de la cohésion sociale et celle-ci est au cœur du projet social du FIAP. Elle est vécue au jour le jour, non seulement en raison du mélange des personnes accueillies qui caractérise notre projet, mais aussi par la programmation culturelle du lieu. Sur ce dernier point, je veux signaler deux événements phares. Le *Viva Madiba* nous permet, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Nelson Mandela, d'accueillir en décembre des classes du quartier pour débattre et échanger sur son combat et son œuvre, et transmettre aux nouvelles générations l'importance du vivre ensemble en transmettant ce souvenir. La deuxième action que je souhaite évoquer est l'exposition organisée en 2016, *Team Jolokia et Marins d'audace*. Ce projet montre la constitution, autour d'un skipper expérimenté, d'un équipage composé de personnes d'horizons différents, valides, handicapés, retraités, actifs, etc. pour naviguer sur un bateau de compétition.

Je vous souhaite un bon colloque et vous remercie de votre présence.



Michelle DEMESSINE
Présidente de l'UNAT,
Ancienne Ministre du Tourisme



Cette année encore, je suis ravie de vous accueillir dans le cadre du 7e colloque de l'UNAT sur les accueils collectifs de mineurs. C'est un véritable plaisir de vous retrouver chaque année pour échanger, débattre et participer activement à la vie du secteur.

Permettez-moi tout d'abord de remercier les organisateurs de cette journée qui animent par ailleurs la commission de l'UNAT en charge des vacances pour les enfants et les adolescents : Louise FENELON-MICHON, Patrick DROUET et Bruno COLIN, pour qui j'ai une pensée toute particulière aujourd'hui. Je veux également saluer l'ensemble des membres du comité de pilotage ainsi que l'équipe salariée de l'UNAT. J'adresse un remerciement appuyé aux intervenants qui ont accepté d'enrichir nos travaux.

Je veux enfin vous remercier, toutes et tous, pour votre présence, car je sais que votre temps est précieux, et qu'il n'est pas toujours simple de dégager une journée complète dans un quotidien très chargé.

Ce colloque annuel, attendu, est l'endroit où nous devons nous poser les bonnes questions et où nous devons pouvoir échanger sur les grands enjeux, les difficultés, mais également les réussites du secteur des colonies de vacances et plus généralement des accueils collectifs de mineurs.

Se poser les bonnes questions, c'est regarder en face la baisse du nombre de départs, s'interroger sur les raisons et chercher à les enrayer. C'est aussi valoriser les exemples qui marchent dans les territoires et qui montrent qu'il y a des lumières porteuses d'avenir.

Se poser les bonnes questions est une nécessité, car l'accès aux vacances reste un combat. En effet, c'est dès le plus jeune âge que les inégalités se creusent le plus vite et que beaucoup de choses se jouent pour l'avenir. Les journaux en témoignent.

Partir en vacances quand on est un enfant, un jeune, c'est découvrir un ailleurs, se confronter à l'autre, s'amuser, construire sa propre identité, affirmer ses goûts et ses envies.

Ne pas partir en vacances est une forme de discrimination contre laquelle les colos luttent en construisant un vivre-ensemble et un faire-ensemble dans un environnement autre que celui de la famille ou de l'école.

Cette année, le colloque traitera des liens entre les colonies de vacances et les autres séjours et temps éducatifs collectifs (comme les mini-camps et les classes de découvertes) et de la façon dont ils participent à la cohésion sociale dans notre pays.

Pour trop d'enfants, les colos sont leur unique temps de vacances. Mais elles sont aussi un temps de découvertes, mais aussi un lieu de socialisation, d'apprentissage, de responsabilisation et de plaisir. À ce titre, elles forment les citoyens de demain.

Les organisateurs font donc face à un défi important : répondre aux nouvelles demandes des familles et maintenir un haut niveau d'investissements, tout en maintenant des tarifs adaptés et en proposant un projet pédagogique et éducatif ambitieux.

Dans ce contexte complexe, l'UNAT est votre outil !

Votre porte-voix auprès des acteurs institutionnels, des décideurs publics, des parlementaires et du gouvernement, qui intègre aujourd'hui un grand ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'occupant également de la vie associative.

Le plaidoyer que nous portons n'a de sens que s'il correspond à votre réalité de terrain. Il doit répondre à vos problématiques, diverses et complexes, et à vos interrogations. Le plaidoyer ne fonctionne que s'il s'inscrit dans une démarche collective et porteuse de sens.

C'est cela qui a permis de faire entendre au gouvernement que les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), agréés et à but non lucratif, n'avaient pas leur place dans l'application de la directive européenne TRAVEL. Nous l'avons affirmé ensemble très fort à cette occasion.

Les enfants qui partent en colos ne sont pas des touristes comme les autres et les organisateurs de ces séjours ne sont pas des voyagistes. Ils sont bien plus que cela et représentent un maillon non négligeable de la chaîne de l'éducation dans notre pays.

C'est en travaillant notamment avec la JPA, que je veux saluer et remercier ici devant vous, que nous avons convaincu des parlementaires, de tous les bancs de l'Assemblée nationale et du Sénat, de déposer des amendements pour que ces ACM ne soient pas soumis à l'immatriculation "tourisme".

Je veux les remercier, en votre nom, pour leur écoute et leur soutien dans ce dossier important. Je sais que nous pourrons continuer à compter sur eux dans les prochains textes législatifs, dont la proposition de loi sur la vie associative présentée par la députée Sarah EL HAIRY.

Notre plaidoyer s'est également exprimé dans la défense des vacances Arc-en-Ciel à Paris ou encore récemment pour que les prestations sociales et culturelles des comités d'entreprises ne soient pas plafonnées et taxées.

L'UNAT et les professionnels du tourisme et des loisirs ont entendu vos inquiétudes légitimes après le vote à l'Assemblée nationale et ont porté votre voix auprès du Gouvernement et des sénateurs pour revenir sur cette mesure. Notre campagne en vue de faire rejeter cet amendement parlementaire a reçu un large écho et a suscité une réelle mobilisation. Nous continuerons nos démarches dans le cadre de la consultation annoncée par le ministre Gérard DARMANIN, avec toutes les parties prenantes.

“

Les enfants qui partent en colo ne sont pas des touristes comme les autres et les organisateurs de ces séjours ne sont pas des voyagistes. Ils sont bien plus que cela et représentent un maillon non négligeable de la chaîne de l'éducation dans notre pays.

Michelle DEMESSINE

”



La question des départs ne peut pas être déliée de celle du pouvoir d'achat des familles, notamment pour les classes moyennes et populaires.

Michelle DEMESSINE



Concernant le Service national universel (SNU), les avis de nos adhérents divergent parfois et vos organisations se positionnent parfois différemment sur cette question. C'est pourquoi l'UNAT a exprimé auprès du groupe de travail mandaté par le président de la République, la position suivante :

- d'une part, l'engagement des jeunes ne doit et ne peut pas être vécu comme une contrainte, la liberté d'association étant notamment un principe fondamental dans notre pays ;
- d'autre part, si le SNU doit se dérouler pendant les périodes de vacances scolaires comme cela semble être envisagé, il ne doit en aucun cas venir "en concurrence" avec les colos et les autres temps et séjours collectifs.

Ce serait un véritable "non-sens" et la négation de ce que les colos représentent en termes de mixité et d'apprentissage de la citoyenneté.

En 2019, nous poursuivrons ces efforts autour de plusieurs axes forts de notre plaidoyer :

- auprès des associations nationales d'élus locaux, car les collectivités sont au cœur de l'enjeu du départ en vacances des enfants et des adolescents,
- mais également auprès de la SNCF, car nous savons que vous rencontrez d'importantes difficultés dans vos relations avec cet acteur, essentiel pour vos activités. Les relations se dégradent malgré l'existence d'un dialogue. Il faudra sans doute porter notre parole plus fort et engager le gouvernement à nos côtés.

Enfin, nous nous impliquerons fortement dans le Comité Interministériel du Tourisme de la fin d'année 2019 qui devrait porter sur le droit aux vacances et le tourisme social.

La question des départs ne peut pas être déliée de celle du pouvoir d'achat des familles, notamment pour les classes moyennes et populaires.

Les témoignages portés par le mouvement des gilets jaunes mentionnent souvent l'impossibilité de partir en vacances comme raison de leur colère. Nous proposerons donc la création d'un "Pass Colo universel", tel que formulé par le Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge.

Nous porterons également la proposition d'un crédit d'impôt sur les frais de colos pour les familles, sur le modèle de celui qui existe dans le domaine des services à la personne. Nous porterons en outre les questions liées au patrimoine des colos et aux investissements nécessaires.

Cette feuille de route n'est évidemment pas figée. Elle est ouverte et c'est à vous de venir l'enrichir, aujourd'hui, et en continuant à participer à la vie de l'UNAT tout au long de l'année. Nous sommes un réseau qui vit grâce à vous et pour vous.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite d'excellents travaux ! »

Bonjour à toutes et tous, Je suis très heureux de vous saluer à l'occasion de cette très importante réunion de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), et de saluer votre présidente, Mme Michèle DEMESSINE. Ce qui est votre objet, ce qui vous mobilise aujourd'hui est un des sujets les plus importants que j'ai à regarder en qualité de ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Depuis mon arrivée dans ces fonctions, je ne cesse de dire que nous devons avoir une vision complète du temps de l'enfant, qui inclut le temps scolaire, le temps périscolaire et notamment le plan mercredi impulsé depuis le début de l'année scolaire 2018 - 2019, le temps extrascolaire et des vacances. Ces temps ne sont pas déconnectés les uns par rapport aux autres, ils correspondent à la vie de l'enfant.

Des enjeux majeurs apparaissent quant aux usages de ces temps de l'enfant. Ils sont qualitatifs, car notre société moderne compartimente trop la vie, sur le plan social avec des enfants qui ne partent pas en vacances, des enfants parfois assignés à résidence que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural, pour des raisons de tous ordres dont il ne faut pas exclure celles liées aux évolutions de la société. Je veux parler ici de certains enfants, rivés aux écrans, qui ne sortent jamais en plein air. Nous ne proposons pas d'opportunités à ces enfants et adolescents et nous ne développons pas suffisamment une logique d'attractivité.

Nous ne retrouverons pas le temps des colonies de vacances des années 60, ce n'est ni possible ni désirable. Il nous faut néanmoins réfléchir pour inventer la colonie de vacances attractive du XXI^e siècle, creuset de la République, avec toutes les qualités en termes d'épanouissement des jeunes et de mixité sociale.

Tous les ingrédients sont réunis pour penser cette nouvelle étape du tourisme et du plein air pour les enfants et adolescents. C'est pourquoi, votre rôle et vos missions sont si importants et que je vous assure de mon plein et entier soutien. Vous pouvez compter sur mon appui pour de nouvelles actions dans le futur.

Je vous souhaite de très bons travaux à tous.

Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (Vidéo)



“

Il nous faut réfléchir pour inventer la colonie de vacances attractive du XXI^e siècle, creuset de la République, avec toutes les qualités en termes d'épanouissement des jeunes et de mixité sociale.

Jean-Michel BLANQUER

”

Introduction

Patrick DROUET

Président de l'UNAT Île-de-France,
Directeur de Temps Jeunes



Avant d'introduire ce colloque et de présenter sa thématique, l'UNAT rend hommage à Alain NICOLOSO, décédé il y a un mois d'une crise cardiaque à l'âge de 55 ans. Il était connu pour son rôle au sein de l'UNAT comme ancien vice-président de l'UNAT Provence-Alpes- Côte-d'Azur, ou pour ses fonctions électives comme conseiller municipal et président de l'Office de tourisme de Briançon, pour son attachement aux Alpes et sa parole politique sur un territoire, ou encore parce qu'il dirigeait Aventures Vacances Énergie et, auparavant, Aventures 05. Il était un partenaire de nombreux participants à ce colloque. Il se revendiquait artisan, parce qu'il dirigeait une association de taille modeste ; il connaissait bien tous ses partenaires, les hôteliers et les directeurs avec lesquels il travaillait.

L'UNAT salue également les deux initiateurs de ce colloque. D'abord, Bruno COLIN, directeur général d'ODCVL, qui n'a pas pu le préparer cette année et être présent avec nous aujourd'hui pour des raisons médicales. Nous avons spécialement une pensée émue à son égard et nous lui souhaitons une bonne reprise professionnelle. Ensuite, Louise FENELON-MICHON, qui a mis entre parenthèses son activité professionnelle quelques mois pour l'arrivée d'un heureux événement. L'organisation de ce colloque m'est donc revenue à la demande du conseil d'administration.

L'année qui vient de s'écouler depuis notre dernier colloque a été celle de nombreux changements. Une nouvelle organisation s'est mise en place à l'UNAT, notamment au niveau des commissions. Ce n'est ainsi pas Audrey WITTERSHEIM qui vous a invité cette année à participer à notre journée, même si elle a largement participé à son lancement et à son organisation : elle a rejoint le comité national olympique et sportif français (CNOSF). L'UNAT remercie Ranelle QUIKO et Marine VLODY pour avoir pris le relais d'Audrey ces dernières semaines et s'être pleinement investies dans cette lourde tâche.

L'UNAT remercie les organismes tels que VVL ou Temps Jeunes et leurs décideurs, qui acceptent de détacher leurs salariés pour organiser ce colloque.

Cette matinée est organisée autour de deux tables rondes, puis, après un déjeuner auquel vous êtes tous cordialement invités, nous travaillerons en quatre sous-groupes au sein d'ateliers que Simon THIROT, le délégué général de l'UNAT, détaillera tout à l'heure. À cette occasion, saluons son travail extraordinaire et son très fort investissement dans tous les dossiers, notamment ceux relatifs aux vacances des enfants et des jeunes. C'est un plaisir de travailler avec un délégué qui connaît très bien les dossiers et nous l'en remercions.

La thématique de cette année porte sur la complémentarité entre les temps et les séjours collectifs, au service de la cohésion sociale.

Ce thème fait écho au rapport sorti en début de cette année “Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité” , adopté par consensus le 20 février 2018 par le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Ce rapport présente un focus sur les colonies de vacances et l'analyse montre qu'elles contribuent à la socialisation au sens large du terme, par le lien avec autrui, le sentiment d'appartenance et le partage d'expériences qu'elles permettent. Cette étude invite à généraliser les colonies de vacances à l'ensemble de la population. Ces travaux corroborent les conclusions de l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes (OVLEJ) , reprises dans un de ses bulletins, sur le fait que les colonies de vacances seraient “mieux perçues, mieux comprises et attendues si elles s'intégraient dans un parcours éducatif”. Que la présence de son président et de sa salariée, présents dans la salle, soit saluée.

La colonie de vacances est un lieu de cohésion sociale d'autant plus pertinent que les liens avec les autres temps éducatifs sont acceptés et développés. Notre colloque va ainsi explorer les liens entre les colonies de vacances et les autres séjours collectifs, mini-camps, classes de découverte, séjours spécifiques, etc., comme facteurs de cohésion sociale, ainsi que les coopérations et échanges induits par ces liens.

L'UNAT est convaincue que les colonies de vacances sont un lieu de cohésion sociale, mais sait aussi que, par manque de communication, nous ne savons pas le faire savoir. Pourtant des passerelles existent entre les différents séjours, que ce soit du côté des enfants, des familles ou des professionnels.

Encore faut-il que les professionnels se parlent entre eux, s'interrogent sur leur complémentarité, qui n'est pas forcément une concurrence, et sur la manière de travailler cette complémentarité. Ce colloque est une excellente occasion, quasiment l'unique, de regrouper les différentes associations et de permettre le dialogue. Toutes les associations sont représentées ici et l'UNAT les salue : la JPA, l'OVLEJ, l'UNOSEL, le Réseau Colo, l'Office, l'Entreprise du voyage, etc.

Cet échange entre les associations est indispensable, en raison de la communication sur les colonies de vacances, qui véhicule souvent un discours global, plutôt négatif, qui souligne le déclin du secteur et la mauvaise santé des organismes.

Or cette image est inexacte : des acteurs sont en croissance, en développement et remplissent leurs centres de vacances. L'hypothèse généralement retenue et dominante s'appuie sur une tendance globale qui montre, entre les années 2008 et 2018, une courbe descendante.

“

La colonie de vacances est un lieu de cohésion sociale d'autant plus pertinent que les liens avec les autres temps éducatifs sont acceptés et développés.

Patrick DROUET

”

“

Des passerelles existent entre les différents séjours, que ce soit du côté des enfants, des familles ou des professionnels. Encore faut-il que les professionnels se parlent entre eux, s'interrogent sur leur complémentarité, qui n'est pas forcément une concurrence, et sur la manière de travailler cette complémentarité.

Patrick DROUET

”



Cette complémentarité entre ces différents espaces contribue au parcours éducatif et à l'apprentissage par le jeune d'un départ collectif en dehors de sa famille. La question est de savoir comment ils font sens de l'un à l'autre. La nécessité de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs du secteur est l'approche politique de la matinée. S'ajoute l'enjeu de la dynamique des territoires et des emplois pérennes.

Patrick DROUET



Or les statistiques de la Mission des études, de l'observation et des statistiques (MEOS) de l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP) montre des chiffres et des tendances différentes selon les périodes ou les tranches d'âge. Par exemple, les colos destinées aux préadolescents et aux adolescents remplissent davantage leurs séjours que celles pour les maternelles ou les 6 – 12 ans.

Ne pas distinguer ces différentes hypothèses revient à dire que le modèle des colonies de vacances est en chute libre. Cela est contredit par de nombreux exemples.

La réussite des colos dépend aussi de leur modèle. Il faut s'interroger sur les évolutions sociétales et leurs significations, plutôt que de porter le débat sur l'envoi des enfants en France ou à l'étranger. Il nous appartient de faire vivre, comme l'a dit Jean-Michel BLANQUER, les colos du XXI^e siècle.

Le déclin des colos ne touche pas l'ensemble des professionnels. Les statistiques de la MEOS et les analyses du bulletin de l'OVLEJ montrent que les sociétés commerciales sont en progression; les comités d'établissements et les associations se maintiennent alors que le secteur des collectivités territoriales s'écroule. La réforme des rythmes scolaires en 2008 a conduit de nombreuses collectivités à ne plus financer les colonies de vacances ou les classes de découvertes. Des acteurs associatifs ont alors dû arrêter leur activité. Penser les colos aujourd'hui c'est donc bien choisir un point de vue et considérer les différents acteurs, leurs activités, leur manière de travailler et leur poids dans le secteur. Pour apprécier correctement l'état de santé des acteurs, il ne faut pas mélanger colos et classes de découverte, actions départementales et marque nationale.

Pour éviter le discours dominant de la fin des colonies de vacances, il nous faut donc évaluer au plus fin les chiffres du secteur, lire et comprendre le travail avec les partenaires et obtenir de la donnée objectivée.

Sur notre thème de la complémentarité, l'UNAT a aujourd'hui un référent à la DJEPVA pour discuter des colonies de vacances, mais souligne qu'un acteur reste invisible, inexistant, alors qu'il pèse pourtant énormément : le référent des classes découvertes au sein de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). Nous n'avons aucun interlocuteur pour discuter, expliquer les évolutions au ministère, aborder la question des dossiers à remplir, étudier les données statistiques. C'est une difficulté majeure.

Cette complémentarité entre ces différents espaces contribue au parcours éducatif et à l'apprentissage par le jeune d'un départ collectif en dehors de sa famille. La question est de savoir comment ils font sens de l'un à l'autre. La nécessité de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble des acteurs du secteur est l'approche politique de la matinée. S'ajoute l'enjeu de la dynamique des territoires et des emplois pérennes.

Ce 7e colloque vise à répondre aux questions de la construction du parcours éducatif, de l'expérience de la mobilité collective, de l'articulation des temps éducatifs y compris les colos, de l'intérêt pour les professionnels à coopérer et à renforcer la complémentarité des séjours. Ce 7e colloque n'est pas un espace de diffusion de la bonne parole, c'est votre espace pour réfléchir et débattre.

Sous cette forme de colloque, le modèle aura peut-être besoin d'évoluer, pour intégrer les parents, les enfants, les animateurs et les directeurs des colos. Ces deux derniers acteurs sont également primordiaux pour créer la complémentarité.



Regards croisés : Les séjours collectifs: Des lieux complémentaires, facteurs de cohésion sociale

Table ronde animée par :

Patrick DROUET

Président de l'UNAT Île-de-France,
Directeur de Temps Jeunes

Avec la participation de :

Laëtitia VIPARD

Responsable du pôle Famille, enfance
jeunesse à la Caisse nationale
d'allocations familiales (CNAF)

Christophe MOUILLÉ

Directeur adjoint en charge des séjours
de vacances au CLAVIM (Cultures,
Loisirs, Animations de la Ville d'Issy-les-
Moulineaux)

Maxence CORDONNIER

Doctorant auprès du comité
d'établissement MICHELIN sur le
thème de « La transition récréative au
fondement du projet politique »



Laëtitia VIPARD

Patrick DROUET :

Les intervenants de notre première table ronde représentent les trois plus importants partenaires de nos colonies de vacances : la caisse d'allocations familiales, les comités d'entreprise, les collectivités territoriales. Sans eux, les colonies n'existent pas aujourd'hui. Laëtitia VIPARD, en quoi la construction du parcours éducatif, et donc de complémentarité entre les différents temps, est-elle facteur de cohésion sociale pour la CNAF ?

Laëtitia VIPARD :

La branche Famille de la sécurité sociale propose une offre de services et soutient des dispositifs qui incarnent cette continuité éducative, à destination des enfants, des adolescents, des jeunes adultes et des parents : la CNAF soutient par exemple au moyen d'aides au fonctionnement nationales (les prestations de service) les accueils loisirs sans hébergement (ALSH), les comités locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou les centres sociaux. Par ailleurs, des aides aux départs en vacances (familiales ou en colos pour les enfants et adolescents) sont proposées par les CAF sur leurs fonds locaux, selon des critères définis par les conseils d'administration de chaque CAF.

La CNAF est convaincue de l'utilité sociale des départs en vacances des enfants et des adolescents dans le cadre de séjours collectifs, afin de lutter contre les exclusions et favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge.

Les vacances sont un levier de nos politiques de soutien à la parentalité et d'accompagnement des enfants et adolescents vers l'autonomie. Par le biais des aides aux départs en vacances, la branche Famille vise la réduction des inégalités, la qualité des liens parents-enfants, l'autonomisation des jeunes.

Ces thèmes sont centraux dans nos valeurs. En 2017 près de 26,5 millions d'euros ont été versés par les CAF pour favoriser les départs des enfants et adolescents en séjours collectifs. 51 CAF adhéraient à VACAF dans le cadre du dispositif « aides aux vacances enfants » (AVE). Près de 64 000 enfants et adolescents sont partis en colos dans le cadre de ce dispositif en 2017, ce chiffre pouvant être facilement doublé si on considère les aides versées par les CAF qui n'adhèrent pas actuellement à VACAF.

La Caisse d'allocations familiales est un acteur incontournable de l'aide aux départs en vacances pour un certain nombre de familles.

Nous partageons les constats qui ont été rappelés en introduction relatifs à la chute du nombre de départs en colos depuis une dizaine d'années et soulignons l'importance de réfléchir avec les autres acteurs aux modèles des colonies de vacances de demain. Certains semblent en effet mieux répondre, aux besoins des parents, notamment ceux dont les enfants sont les plus jeunes (3-12 ans), à savoir : des séjours courts, de proximité, avec des animateurs connus des parents et des enfants, avec les copains etc. Les séjours accessoires aux ALSH par exemple constituent une forme de réponse particulièrement adaptée aux attentes des familles, de même que les accueils de scoutisme. Ils connaissent tous deux une hausse de fréquentation des familles, et constituent souvent un premier pas des enfants vers des séjours collectifs plus classiques de type « colos ».

Patrick DROUET :

Christophe MOULLÉ, comment envisagez-vous au CLAVIM cette question de parcours éducatif et de complémentarité ?

Christophe MOULLÉ :

Le CLAVIM est un organisme souple et dynamique qui gère l'ensemble du tiers temps éducatif. La politique éducative est menée tout au long d'un parcours pédagogique, depuis les accueils loisirs en maternelle jusqu'aux actions en direction de la jeunesse, ce qui donne une forte cohérence à la politique jeunesse. Le séjour de vacances est soit une étape dans la continuité d'un parcours, soit une porte d'entrée dans le parcours périscolaire.

Ceci est valable en raison de la confiance installée entre le CLAVIM et les familles. Beaucoup d'entre elles entrent au CLAVIM à partir des accueils de loisirs. Ce sont des animateurs formés qui les accueillent et qui montent des projets. En maternelle, le CLAVIM est positionné, non pas sur des programmes d'activités, mais sur une pédagogie de lieu d'accueil où l'enfant est libre de choisir des ateliers. C'est une forme d'apprentissage qui s'inspire de la pédagogie PIKLER-LOCZY. En élémentaire, le CLAVIM propose un contrat éducatif très fort autour des droits de l'enfant et de la prise d'initiatives, "les rues aux enfants" et dans lequel les enfants animent le quartier au travers de projets. Le centre de vacances n'est donc pas un événement déconnecté de ces temps éducatifs, les animateurs investis dans les séjours organisés par le CLAVIM le sont pour un certain nombre, toute l'année et les parents témoignent d'une confiance pour laisser leurs enfants partir.

Pour la jeunesse, c'est un peu plus compliqué en raison de la diversité des centres d'intérêts attendue par les jeunes. Pour répondre à ces attentes, la palette est beaucoup plus vaste et comprend des voyages à l'étranger, des séjours "longue distance".

La condition de réussite reste néanmoins le vécu du jeune au sein de la structure et la confiance des parents. Le CLAVIM propose une alternative à des séjours en hôtel-club, que les jeunes connaissent en famille, en montant plutôt des voyages "sacs au dos" avec un confort limité qui donnent l'occasion de découvrir d'une autre manière un pays ou une région de France.

“

Les vacances sont un levier de nos politiques de soutien à la parentalité et d'accompagnement des enfants et adolescents vers l'autonomie. Par le biais des aides aux départs en vacances, la branche Famille vise la réduction des inégalités, la qualité des liens parents-enfants, l'autonomisation des jeunes.

Laetitia VIPARD

”



Christophe MOULLÉ

“

Le fait que ce soit le territoire qui propose ce type de séjours convainc les familles et provoque du bouche-à-oreille. Depuis plus dix-huit ans, l'offre des séjours n'ont jamais connu de baisse.

Christophe MOULLÉ

”

Le fait que ce soit le territoire qui propose ce type de séjours convainc les familles et provoque du bouche-à-oreille. Depuis plus dix-huit ans, l'offre de séjours n'a jamais connu de baisse.

Cette politique est conditionnée aussi à un travail avec des partenaires pour proposer des séjours que le CLAVIM ne sait pas monter, par exemple des séjours linguistiques ou des vacances musicales.

Patrick DROUET :

Maxence CORDONNIER, l'UNAT est très heureux d'accueillir avec vous, pour la première fois dans un de ses colloques, un doctorant. Vous connaissez bien le Comité d'établissement MICHELIN pour avoir préparé votre MASTER en son sein. Que pouvez-vous nous dire de ce parcours éducatif et de la complémentarité entre acteurs ?

Maxence CORDONNIER :

La complémentarité des temps éducatifs dans le Comité d'établissement (CE) MICHELIN est une question compliquée au premier abord, car le CE n'est pas un acteur direct. Il recourt à des prestataires externes et des partenaires. Traiter la complémentarité a nécessité de prendre un peu de recul pour construire une vision d'ensemble, ce qui est un nouveau positionnement aujourd'hui.

Le CE MICHELIN de Clermont-Ferrand essaie d'avoir une vision transversale pour accompagner les enfants et les familles dans chacun des temps du parcours éducatif (formel, informel) et dans chaque espace éducatif (éducation populaire, familles). Le départ en colonie de vacances est une des actions privilégiées du CE MICHELIN (1 800 séjours en 2017). Il favorise aussi l'entrée en centre de loisirs avec des partenariats spécifiques. Le CE veut, par ses aides et son accompagnement, balayer tout le spectre éducatif hors champ scolaire.

Pour le CE MICHELIN, la cohésion sociale est avant tout un savoir-vivre ensemble, qui, pour se développer, nécessite des temps de socialisation et de mixité sociale auxquels les colonies de vacances et les centres de loisirs participent.

La complémentarité entre les temps du parcours éducatif de l'individu assure sa construction au travers l'altérité, le collectif, et, finalement participe à garantir une vie sociale collective, entre tous les profils, toutes les classes sociales et l'ensemble des individus constituant notre société.

L'attention du CE MICHELIN relative aux différents temps éducatifs se porte sur la proposition d'un parcours cohérent tout au long de la construction de l'enfant, au sein duquel les expériences collectives contribuent à la cohésion sociale et au vivre ensemble.

Patrick DROUET :

Laëtitia VIPARD, comment la CNAF voit-elle l'articulation de ces différents temps, scolaire, et périscolaire, et notamment avec le plan "mercredi" ?

Laëtitia VIPARD :

L'action sociale de la CNAF incarne cette continuité éducative car nous soutenons différents dispositifs pour accompagner les enfants et leurs parents tout au long de leurs parcours de vie : établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ou lieux d'accueil enfants-parents jusqu'aux 3 ans de l'enfant par exemple ; accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), séjours de vacances, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, accueils de jeunes...jusqu'aux foyers de jeunes travailleurs au moment de la décohabitation des jeunes adultes. En parallèle, nous proposons aux familles une offre d'accompagnement et d'écoute pour répondre à leurs attentes et besoins, avec une attention particulière portée aux différents moments de transition, souvent fragilisant pour les familles : la naissance ; l'adolescence ; les ruptures familiales (séparation, handicap, deuil etc). L'enjeu est de renforcer les passerelles entre les différents temps de la vie de l'enfant et de sa famille, tout en étant attentif aux moments dits « charnière » : ex/ l'entrée à l'école maternelle, au primaire, au collège etc.

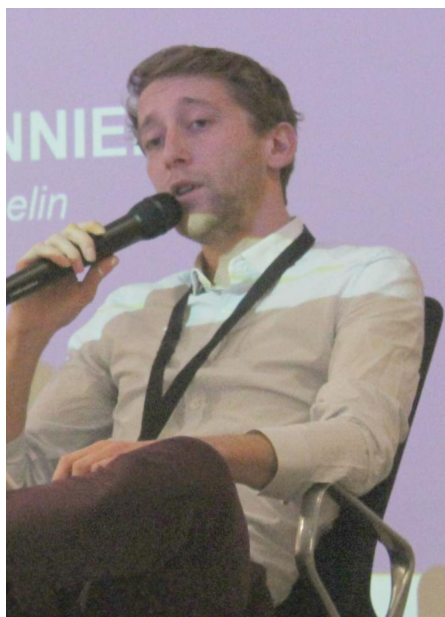
Ce continuum éducatif est inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre la CNAF et l'État en juillet 2018, pour la période 2018-2022 via notamment la fiche n°2 « Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ». Pour incarner cette continuité sur les territoires, il faut lutter contre le fonctionnement en « silo » de certains acteurs, renforcer les passerelles entre les acteurs de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, mais également entre l'école et les différents acteurs éducatifs des territoires. Inclure les acteurs de la parentalité dans le parcours éducatif de l'enfant par exemple peut contribuer à rassurer les parents sur ce qu'est une colonie de vacances. Il faut expliquer ce qui s'y joue.

Il nous faut réfléchir aux passerelles possibles avec ces acteurs qui agissent auprès des parents, là où ils se trouvent, dans les écoles, les crèches, les entreprises.

Le fil rouge de la CNAF est de construire une alliance avec les parents, au-delà du simple financement des dispositifs.

Les outils existent sur les territoires. La réforme des rythmes éducatifs par exemple a contribué à ouvrir l'école sur l'extérieur, à créer des passerelles entre les temps de l'enfant. Les projets éducatifs départementaux et territoriaux (PEDT) et le plan par "mercredi", financé par la CNAF à hauteur de 108 millions d'euros pour créer 500 000 nouvelles places en accueil de loisirs le mercredi à l'horizon 2022 (correspondant à 108 millions d'heures nouvelles en ALSH), y participent.

L'ambition de ce plan "mercredi" est de reconstituer, sur la journée du mercredi, une offre de qualité pour les communes revenues à quatre jours comme pour celles restées à 4,5 jours. Il s'agit de repenser le modèle de l'ALSH en recourant à des intervenants extérieurs, et de renforcer les liens avec les acteurs de la culture et du sport. Ce plan est un levier pour le décloisonnement et l'élargissement du champ des acteurs territoriaux éducatifs.



Maxence CORDONNIER

Ces outils doivent maintenant être déclinés et mis en musique pour faire coopérer tous ces acteurs entre eux.

Patrick DROUET :

Jean-Michel BLANQUER a rappelé tout à l'heure la question de faire le lien entre les temps. Nous entendons que la volonté peut être présente au sein des municipalités, mais qu'elles ne disposent pas forcément des outils. Christophe MOULLÉ, le CLAVIM a développé un livret spécifique pour lier les différents temps de l'enfant, qui comprend les séjours de vacances. Quelle est son ambition ?

Christophe MOULLÉ :

Le lien entre les différents temps de l'enfant est plus facile à réaliser avec les directeurs et les professeurs des écoles. C'est plus compliqué à partir du collège où le mode de gestion est différent et où l'implication du personnel diffère. Le CLAVIM a voulu travailler avec les chefs d'établissement et les professeurs pour monter des dispositifs sur chacun des collèges de la ville (classe passerelles, les élèves médiateurs, Cap Brevet, ...) ainsi qu'un dispositif sur la compréhension de l'exclusion scolaire, les jeunes sont pris en charge par le CLAVIM, afin de travailler sur le pourquoi de la sanction scolaire. Ce mode d'action a pour objet de favoriser un retour de l'appétit scolaire des jeunes en suscitant un retour positif de ces derniers dans l'établissement.

Cette ouverture a permis de travailler sur le livret expérimental de compétences. Il s'agit de reconnaître que l'école enseigne des savoirs et des compétences aux jeunes, mais dans le cadre de nos lieux plus informels d'expérimentation, de nombreuses compétences sont également acquises par les participants. Elles sont rarement portées à la connaissance du corps enseignant, notamment pour lui donner un autre regard des jeunes. Le lieu de vacances est le lieu le plus favorable à la prise d'initiatives, à la prise de décision, à la gestion budgétaire, à l'expression d'un côté fédérateur envers les pairs, etc. Ces occasions révèlent des personnalités et des compétences.

Le livret a été construit non comme un relevé de note, mais comme un révélateur, en accord avec le jeune et sa famille, de ses compétences, de ses zones de confort dans des actions mises en œuvre au cours d'un séjour de vacances, et plus largement dans les activités qu'il est amené à pratiquer.

Cela donne lieu à l'envoi, au principal du collège, d'une attestation signée par les parents et le jeune, et sur laquelle le directeur de séjour apprécie les compétences que l'équipe d'animation a pu constater lors du séjour. Elle est jointe au dossier scolaire, ce qui permet d'élargir la vision du corps enseignant sur des activités complémentaires menées, avec réussite, par le jeune (un jeune arbitre, un jeune acteur de théâtre, etc.).

Ce livret et les attestations montrent que le tiers temps éducatif est complémentaire à l'enseignement.

Patrick DROUET :

Maxence CORDONNIER, votre thèse porte sur la transition récréative. Que voulez-vous démontrer ?

Maxence CORDONNIER :

Nombre de sociologues et de chercheurs constatent de grands changements dans l'univers des pratiques récréatives, dont les loisirs, les vacances et le sport font partie.

Notre société est entrée dans une ère de transition, qu'elle soit numérique, démocratique, écologique. Ce terme de transition récréative n'est pas choisi par hasard. Il veut faire écho à l'ensemble des autres transitions de la société.

Le postulat de départ est que, si autant de dimensions de la société sont entrées en transition, évoluent, les pratiques récréatives, qui font partie intégrante de la société, n'échappent pas à ce mouvement de transition.

L'hypothèse est de soutenir que toutes ces transitions différentes ne sont pas indépendantes les unes des autres, mais sont les expressions, segmentées par secteur ou par champ, d'une transition globale de la société.

L'enjeu de ma thèse est de montrer que, par la compréhension de cette transition récréative, de ces nouvelles formes de vacances et de loisirs, et des ressorts culturels et sociaux qui les sous-tendent, il est possible d'expliquer la transition globale de la société et de participer à sa définition dans une vision prospective.

Patrick DROUET :

Une seule et même question pour conclure avec les intervenants de notre table ronde : quelles sont les évolutions et quel est l'avenir pour les séjours collectifs ?

Laëtitia VIPARD :

En préalable, je veux rappeler le contexte de négociation de notre Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) qui fixe les suivantes à la branche Famille pour les cinq prochaines années : renforcer le développement de l'accueil du jeune enfant, soutenir la parentalité et l'animation de la vie sociale.

Les Caisses d'allocations familiales continueront à soutenir les champs de l'enfance et de la jeunesse (dont les départs en vacances) mais dans une dynamique moindre que celle que nous avons connue sur la période précédente, avec la mise en place de la réforme des rythmes éducatifs. Pour rappel, les aides aux vacances versées par les CAF sur leurs fonds locaux (inclues les aides aux vacances familiales), représentaient 91 millions d'euros en 2017.

Notre COG contient une nouveauté dans le champ des actions auprès des adolescents. Une prestation de services Jeunes (PSJ) est créée, la seule nouvelle dans cette COG, sous forme d'une aide au fonctionnement versée aux équipements et structures qui accompagnent les jeunes de 12 à 25 ans, avec une priorité pour la tranche des 12 – 17 ans.

“

Pour le CE MICHELIN, la cohésion sociale est avant tout un savoir-vivre ensemble, qui, pour se développer, nécessite des temps de socialisation et de mixité sociale auxquels les colonies de vacances et les centres de loisirs participent.

Maxence CORDONNIER

”



Il y a deux ans, les élus et le directeur du CE ont changé et il a été pris conscience de la pauvreté de l'action sociale. Une réflexion s'est alors engagée pour construire le CE de demain. C'est ainsi que l'action de recherche sur les vacances et les colonies — l'acte fondateur du CE, je le rappelle — s'est mise en place.

Maxence CORDONNIER



Cette PSJ, qui sera progressivement généralisée à l'ensemble des CAF à compter de 2020, vise à financer des postes d'animateurs qualifiés (d'un niveau IV minimum dans les champs de l'animation ou du travail social) qui accompagnent des jeunes pour les aider à réaliser leurs projets tout au long de l'année, via la prise en charge financière de 50% des dépenses liées au poste, dans la limite d'un prix plafond de 40 000€/Etp et de 0.3 Etp minimum.

1 000 Etp pourront être financés à l'horizon 2022, pour un total de 25M€. Cette Ps jeunes incarne la continuité éducative dont nous parlons aujourd'hui et intervient en complément du fonds public des territoires, qui peut notamment permettre de soutenir des projets de départs en vacances, en autonomie, montés par des jeunes avec l'appui d'un professionnel, sous forme de bourses au projet. Ce sera un levier important pour mieux accompagner le départ de ces ados.

La COG identifie et soutient trois défis pour les séjours enfants. Le premier est de rendre les aides des Caisses d'allocations familiales plus visibles. C'est un enjeu de communication auprès des familles pour la CNAF qui s'inscrit dans les objectifs portés par la campagne "100 % colos" de la DJEPVA que la CNAF soutient depuis plusieurs années pour promouvoir le modèle des colonies de vacances et leur apport.

Le deuxième défi concerne l'harmonisation des aides aux vacances versées par les des Caisses d'allocations familiales. Aujourd'hui, les critères des aides aux vacances varient d'une CAF à l'autre, puisque ces aides sont définies en réponse à des besoins locaux. L'enjeu va être de mieux harmoniser les critères de ces aides (montants, niveaux de Quotient Familial QF pris en compte, durée des séjours) au service d'un renforcement de leur lisibilité pour les familles. Une labellisation nationale des dispositifs d'aide aux familles est déjà proposée par VACAF dans le cadre du dispositif « aide aux vacances familiales » (AVF). Une expérimentation de cette labellisation dans le cadre du dispositif « aides aux vacances enfants » sera réalisée pendant la période de la COG.

Le dernier point, central par rapport à la notion d'investissement social, est celui de l'évaluation des impacts des départs en vacances. Il faut pouvoir objectiver l'utilité sociale du départ en vacances et notamment son impact sur l'accès à l'autonomie des enfants et des jeunes.

L'enjeu collectif est fort, pour démontrer l'impact positif des séjours collectifs de vacances, et plus largement des départs en vacances, dans la vie des enfants et de leurs familles, et le poids économique des vacances sur les territoires.

La COG de la CNAF prévoit une expérimentation pour harmoniser les critères des aides aux vacances enfants versées par les CAF, avec l'appui de VACAF.

Il n'existe actuellement pas de soutien des séjours collectifs de vacances sur fonds nationaux par la CAF. La CNAF soutient les Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au moyen d'une prestation de service nationale (la PSO ALSH).

Il s'agit d'une aide au fonctionnement qui vise à soutenir des accueils proposant un service aux familles sur l'année, avec une régularité d'ouverture et une inscription au cœur des territoires, ce que ne proposent pas les séjours de vacances qui par nature ne sont pas pérennes. L'objectif n'est pas d'opposer ces offres, qui constituent des modalités de réponse adaptées aux attentes des familles sur les temps libérés des enfants en dehors de l'école, mais plutôt de renforcer leur complémentarité et leur articulation.

Patrick DROUET :

Christophe MOULLÉ, tous les maires n'ont pas été directeurs de colos. La réforme des rythmes scolaires, l'alternance politique ont souvent des conséquences sur la détention du patrimoine aux centres de vacances. Comment les citoyens isséens revendiquent-ils aujourd'hui l'accès aux séjours collectifs ? Est-ce que cela va perdurer ?

Christophe MOULLÉ :

L'accès aux séjours collectifs est fragile. J'en veux pour exemple nos séjours pour les maternelles, arrêtés il y a huit ans en raison du budget important qui leur était consacré par la ville et que le maire a interrogé sur l'intérêt. Je pensais que cette décision allait déclencher une vague de protestations, obligeant à faire marche arrière. Il n'en a rien été. Le CLAVIM et la municipalité n'ont reçu aucun courrier. Il y a eu deux remarques de parents au retour de séjours élémentaires. La fragilité des dispositifs est incontestable. Tout projet éducatif doit intégrer un parcours qui démarre à la maternelle pour se poursuivre vers l'élémentaire et dans le secteur Jeunesse, et qui inclut le séjour de vacances comme un outil complémentaire parmi les autres. Vous avez montré dans votre discours introductif que certaines colos allaient bien. C'est vrai, nous allons plutôt bien, mais il faut être solidaire, montrer la complémentarité de nos actions et repousser la concurrence entre nos actions. Pour exemple, le service des sports d'Issy-les-Moulineaux propose des stages pendant les vacances qui incluent un soutien scolaire. Le CLAVIM a trouvé cette proposition intelligente et n'a pas protesté en arguant un empiètement sur ses actions. C'est un autre public jeune qui est touché. L'important est faire sentir aux jeunes qu'il a une place sur son territoire et les moyens de s'épanouir, de réaliser des projets et de prendre des initiatives.

L'avenir des séjours des collectivités territoriales repose sur une répartition du travail. La municipalité a vendu ses quatre propriétés, mais la mairie n'était pas capable de gérer ce patrimoine qui coûtait une fortune et qu'elle peinait à remplir tout au long de l'année. Ces ventes nous ont donné une grande liberté sur les séjours et une grande diversification des sites, plus ou moins proches selon les besoins. Il faut adapter les politiques Jeunesse en fonction du territoire. Le séjour de vacances est au cœur du dispositif à condition de travailler avec les familles, notamment au sein des accueils parents-enfants, pour expliquer et montrer ce qu'on fait. Outre la connaissance des animateurs par les familles ou le refus de laisser partir un enfant, il y a aussi des problèmes de culture.

“

Vous avez montré dans votre discours introductif que certaines colos allaient bien. C'est vrai, nous allons plutôt bien, mais il faut être solidaire, montrer la complémentarité de nos actions et repousser la concurrence entre nos actions.

Christophe MOULLE

”

J'ai récemment été touché, à l'occasion des états généraux des droits de l'enfant organisé par le COFRADE (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant) où je m'étais rendu avec le conseil communal des jeunes, par une jeune fille qui demandait de rendre "obligatoires" les loisirs, car ses parents la laissaient participer aux activités obligatoires de l'école mais pas aux sorties culturelles du centre de loisirs. Il faut des médiateurs pour montrer que le séjour de vacances est une ouverture sur le monde et une compréhension entre différents milieux sociaux pour construire la cohésion d'un quartier.

Patrick DROUET :

Maxence CORDONNIER, quelles sont les évolutions pour le CE MICHELIN concernant les séjours collectifs ?

Maxence CORDONNIER :

Avant de tracer la perspective pour le CE MICHELIN, il faut revenir un peu en arrière. Les comités d'entreprise et d'établissement MICHELIN ont été instaurés en 1945 dans un contexte de fort paternalisme. Il a fallu plus de vingt ans de lutte avec l'entreprise pour que le CE puisse agir comme la loi lui en donnait le droit, en 1968 seulement. Sa première action a été d'organiser les colonies de vacances et des séjours collectifs pour les enfants des ouvriers. Cet acte fondateur du CE MICHELIN a guidé l'action des années qui ont suivi. Ce fondement militant s'appuie sur la recherche d'émancipation pour la classe ouvrière par le départ des enfants en vacances.

Le CE a évolué avec la société et a connu l'irruption du secteur marchand et des entreprises privées dans le champ des loisirs. Il s'est engagé dans cette logique en tissant des partenariats pour finalement s'inscrire entièrement dans des relations commerciales. Au début des années 2000, le constat a été fait d'un manque d'enfants pour remplir les centres de vacances, des centres qui commencent à coûter cher au CE. La décision est prise de vendre le patrimoine immobilier de ses colonies et villages vacances. En 2005, le CE fait le choix véritablement politique de cesser totalement d'organiser des colonies de vacances et de former des animateurs faisant appel à des prestataires externes et à un catalogue d'offres proposé à ses adhérents. Cette stratégie a multiplié le nombre d'enfants bénéficiaires des aides, mais a entraîné une perte de connaissances et de compétences, et de liens avec ses adhérents et leurs enfants.

Cette logique a été transversalement appliquée à tous les loisirs et à tous les champs de l'action sociale du CE, conduisant à une déshumanisation des relations, le CE devenant une "boîte à chèque". La conséquence en était l'absence de tout projet éducatif au niveau du CE depuis 2005, celui-ci étant construit au niveau des prestataires.

Il y a deux ans, les élus et le directeur du CE ont changé et il a été pris conscience de la pauvreté de l'action sociale. Une réflexion s'est alors engagée pour construire le CE de demain. C'est ainsi que l'action de recherche sur les vacances et les colonies — l'acte fondateur du CE, je le rappelle — s'est mise en place. La première étape a été de

célébrer l'anniversaire des 80 ans des congés payés. Le CE s'est rapproché de l'université et d'un enseignant chercheur de Clermont-Ferrand, Ludovic FALAIX, pour comprendre comment, depuis les congés payés, le CE avait évolué et comment cette évolution se comprenait. Le CE a ensuite entrepris une démarche de recherche-action dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) dont je bénéficie aujourd'hui.

La deuxième étape a été de coucher sur le papier la vision politique et sociale du CE pour les colonies de vacances. Depuis six mois, un projet éducatif pour les colos est en cours d'élaboration par le CE, dans une approche collective en partenariat avec les directeurs et les animateurs, avec des formateurs du CEMEA, avec les parents et les enfants dont l'expérience est recueillie au cours de temps d'échange, avec les prestataires qui sont invités à des forums pour présenter l'ensemble de leurs activités et l'intérêt des colonies de vacances.

Ainsi se forge progressivement l'idée de ce que les vacances représentent pour les enfants, les parents et, à la finale, le CE MICHELIN. Cette logique se retrouve dans les paroles des enfants et des familles : les adhérents du CE qui envoient leurs enfants en colos ont conscience des apports éducatifs collectifs et de la mixité sociale. Ils recherchent à travers les colonies de véritables valeurs et un sens à leur action. La démarche réinvente l'action du CE MICHELIN, sans nostalgie, pour continuer à aider chacun en retrouvant des utopies collectives et une histoire commune.

Patrick DROUET :

La parole est à la salle.



Echanges avec les participants dans la salle

Jean-François SIMON, Délégué général Ethic Étapes :

Le retour à la semaine à quatre jours me paraît être un retour en arrière dans le sens où la semaine de 4,5 jours amenait à davantage d'intégration et de complémentarité entre les acteurs de la jeunesse et ceux de l'Éducation nationale. Il segmente de nouveau les temps de l'enfant. C'est une problématique à réfléchir dans le cadre du plan mercredi.

Dans le processus d'apprentissage de la mobilité, la classe de découverte a une place importante qu'il faut préserver. Dans le cadre du congrès mondial du tourisme social, des intervenants du Chili ont expliqué comment la mobilité a été intégrée dans les programmes scolaires, témoignage d'une volonté politique partagée par l'ensemble des acteurs de la jeunesse.

La complémentarité dans les temps de l'enfant ne peut se réaliser en l'absence de l'Éducation nationale.

Dominique JOSSO, Directeur du CPA de Lathus :

Pourquoi la politique d'aide au départ des jeunes, plutôt destinées aux familles, des Caisses d'allocations familiales varie d'un département à l'autre ?

Les prestations de services sont versées surtout aux ALSH et aucunement à l'accueil collectif des mineurs alors que cela pourrait avoir un effet positif sur le coût en aidant l'organisateur à diminuer le reste à charge des familles, à l'image de ce qui se pratique en matière de petite enfance avec la prestation sociale unique, applicable selon les mêmes critères sur tout le territoire, et seulement différenciée en fonction des revenus et de la composition de la famille.

Sur les aspects d'utilité sociale, il faut savoir si l'évaluation est réalisée pour de raisons de contrainte budgétaire ou pour améliorer la qualité. Tous les participants à ce colloque savent combien le séjour collectif est important dans la construction d'un jeune citoyen et que le retour de cet apport positif se fait par les jeunes et les familles bien souvent plus de dix à quinze ans plus tard, dans une réflexion et une dimension bien différente qu'un questionnaire à choix multiples réalisé à chaud au retour d'une colonie.

Les collectivités territoriales ou les comités d'entreprises se questionnent-ils sur la vente de leurs centres plusieurs années après ?

Les CE sont en effet passés d'une politique sociale à une politique de guichet. Sur le centre que je gère, la part des jeunes envoyés par un CE s'est réduite de plus de moitié depuis 2012 et, sur les séjours que nous organisons, les trois quarts des personnes viennent d'organismes ou de canaux autres que les CE.

Laëtitia VIPARD :

La COG de la CNAF prévoit une expérimentation pour harmoniser les critères des aides aux vacances enfants versées par les Caf, avec l'appui de VACAF. Il n'existe actuellement de soutien des séjours collectifs de vacances sur fonds nationaux par la CAF. La CNAF soutient les Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au moyen d'une prestation de service nationale (la PSO ALSH). Il s'agit d'une aide au fonctionnement qui vise à soutenir des accueils proposant un service aux familles sur l'année, avec une régularité d'ouverture et une inscription au cœur des territoires, ce que ne proposent pas les séjours de vacances qui par nature ne sont pas pérennes. L'objectif n'est pas d'opposer ces offres, qui constituent des modalités de réponse adaptées aux attentes des familles sur les temps libérés des enfants en dehors de l'école, mais plutôt de renforcer leur complémentarité et leur articulation.

Geneviève CLASTRES, Journaliste à « Voyageons autrement » :

Je parle avec ma casquette de parents d'enfants scolarisés en élémentaire et au collège dans le XXe arrondissement de Paris. Il existe de nombreuses propositions de départ en séjours collectifs, pour certains très peu chers. L'information est mauvaise surtout en ce qui concerne les parents les plus précaires. Les rares parents informés sont les "bobos". Pourquoi les directeurs d'école ne communiquent-ils pas davantage en début d'année? En outre, l'engagement sur l'année pour les inscriptions à des activités le mercredi exclut les parents les plus fragilisés, qui ne peuvent souvent pas planifier leur temps de travail.

Laëtitia VIPARD :

L'enjeu de la mixité sociale est fondamental et la question de sa préservation dans les séjours est primordiale. L'évolution du modèle doit prendre en compte le risque de colonies de vacances à deux vitesses, et renforcer l'information des familles, l'accès aux aides financières et le brassage des publics accueillis.

Patrick DROUET :

L'UNAT remercie les intervenants de cette table ronde.



Regards croisés : Quelles passerelles entre les tiers-temps éducatifs et les séjours collectifs ?

Table ronde animée par :

Patrick DROUET

Président de l'UNAT Île-de-France,
directeur de Temps Jeunes

Avec la participation de :

Anne CARAYON

Directrice générale de la Jeunesse
au plein air (JPA)

Dominique JOSSO

Directeur du CPA Lathus,
organisateur et hébergeur de colos
et classes de découvertes

Isabelle MONFORTE

Chargée des projets éducation et
loisirs, Fédération générale des
PEP

Patrick DROUET :

Cette seconde table ronde présente des témoignages des passerelles qui existent déjà entre les tiers-temps éducatifs et les séjours collectifs.

Anne CARAYON :

La JPA mène depuis trois ans une expérience qui s'appelle "Partir en colos avec école ouverte". Elle s'adresse à des enfants scolarisés dans les établissements qui participent au dispositif "École ouverte". L'opération consiste à proposer une semaine de colonies de vacances à ces élèves pour quatre euros par jour en 2016 et 2017, après déduction des aides auxquelles ont droit les familles. Ce reste à charge représente à peu près le coût d'un enfant qui reste à la maison. Le tarif a été porté à six euros par jour en 2018 pour pouvoir faire partir davantage d'enfants.

Quelle complémentarité entre la colonie de vacances et l'école ?

Le dispositif "École ouverte" est une opération qui existe depuis 1991, interministérielle entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Ville, et qui part du constat du décrochage des jeunes vivant dans les quartiers défavorisés ou en zone rurale, quand ils ne partent pas pendant les vacances. Les établissements scolaires, volontaires, ouvrent leurs portes et accueillent ces jeunes pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis et samedis. Les enseignants proposent des activités scolaires, culturelles, sportives et de loisirs.

La première complémentarité est que le dispositif "École ouverte" et les actions menées par la JPA s'adresse au même public : les jeunes qui ne peuvent pas partir en vacances. La deuxième complémentarité est la similitude de l'action : l'Éducation nationale ouvre ses portes pour proposer du loisir dans l'école à des jeunes sur le temps des vacances scolaires ; les colonies de vacances de la JPA proposent des apprentissages éducatifs en dehors de l'école.

Quels objectifs ?

L'opération vise trois objectifs principaux :

- Lutter contre les formes de déterminisme lié aux origines géographiques ou sociales d'un élève.
 - Améliorer le climat scolaire.
 - Faciliter le départ et la découverte des colonies de vacances en passant par le collège pour présenter les séjours.
- La confiance des parents vis-à-vis des professeurs et du collège permet de lever les freins et les réticences de certains parents.

Comment est mis en œuvre ce dispositif ?

En 2016 et 2017, le dispositif a été porté au niveau national par la JPA (Éclaireurs de France, La Ligue, les PEP, l'Aroeven et l'UCPA) et deux académies identifiées avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN) comme étant à forts besoins : Aix-Marseille et Créteil. En 2018, le dispositif a été ouvert aux comités départementaux. Trois se sont engagés, avec une réelle plus-value en termes d'accompagnement des familles et dans la recherche de cofinancement.

Sur le plan du calendrier, en décembre, le MEN et la JPA entament une discussion pour rédiger une note sur l'opération à destination des académies et des rectorats ; en janvier, la JPA prend contact avec les rectorats concernés pour leur présenter le dispositif et identifier les établissements scolaires, soit à la seule initiative de l'académie, soit sur proposition de la JPA. En avril, l'offre de séjours construite avec les organisateurs partenaires est présentée aux établissements et aux familles. Les inscriptions sont finalisées en avril/mai/juin. Les enfants partent en juillet/août. Septembre et octobre sont les mois de bilan, réalisé avec l'ensemble des partenaires, parents et enfants, équipe enseignante, organisateurs et académie.

Cette opération est innovante parce que les séjours sont présentés au sein des établissements scolaires. La confiance dont bénéficie l'équipe scolaire joue un rôle important, tout comme son implication. Plus spécialement des conseillers principaux d'éducation eux-mêmes convaincus de l'intérêt des colos représentent un réel bonus pour l'opération. Ils établissent un lien inédit qui renforce le sentiment de confiance. Le dispositif renforce aussi le lien entre l'école et les familles, grâce aux nombreux échanges entre eux avec une plus-value et un changement de regard de la famille sur l'école ou le collège.

Le retour des parents et des enfants est très positif. Une évaluation a été menée chacune des trois années de son déploiement, notamment grâce au soutien de la CNAF, à l'aide d'un questionnaire rempli par les participants.

Les parents sont présents aux réunions d'information et ceux qui envoient leurs enfants sont choisis par l'établissement scolaire qui les contacte et les invite à la réunion. Voici les chiffres issus de l'évaluation de l'académie de Créteil.

81 % des enfants qui ont répondu veulent repartir. Alors que le dispositif concerne un premier départ en colonies de vacances, les familles inscrivent plusieurs fois leurs enfants et font bénéficier l'ensemble de la fratrie du départ en vacances.

91 % des parents qui ont répondu trouvent intéressant et important que l'établissement scolaire propose le départ. Un quart d'entre eux disent que ça a changé leur regard sur le collège.

16 % des commentaires spontanés demandent la poursuite de l'opération et du lien avec l'établissement scolaire.



Anne CARAYON

Témoignages des parents :

“Le collège est impliqué dans la vie de ses élèves même pendant les vacances ; il fait tout pour l'intégration des enfants et les colos peuvent aussi être un accompagnement à la réussite, à obtenir quelque chose de concret, autre que les notes. Bref, c'est un bel encouragement à réussir son collège.”

“Une colo pour moi c'est une parenthèse en dehors du temps, des temps forts, des nuits blanches, des rencontres et le sentiment d'avoir vécu quelque chose d'exceptionnel !”

“Je trouve les colos très bien pour nos enfants. Ils apprennent à vivre en communauté avec d'autres enfants et des animateurs qui sont là pour eux en cas de besoin ou pour faire les activités. J'aurais moi aussi voulu partir en colo quand j'étais jeune, dommage.”

“Je trouve que mis à part le fait d'enseigner, le collège s'intéresse aux enfants en dehors de l'enseignement. Je trouve que proposer cette colo est un plus pour le collège et pour les enfants, ça peut les motiver un peu plus dans leur travail au sein du collège.”

L'amélioration du climat scolaire est obtenue par l'apprentissage de la vie avec d'autres, par l'expérience de la vie en collectivité pour 73 % des parents. La possibilité de se faire de nouveaux amis est aussi citée.

Les établissements scolaires ont constaté un lien entre le CM2 et la 6e, favorable pour diminuer l'appréhension de la rentrée.

Anne CARAYON

L'engagement des organisateurs est un autre point positif. Le coût de séjour est plafonné à 500 € et ils sont fortement impliqués parce qu'ils se déplacent dans l'établissement pour présenter les séjours, parce que remplir avec les parents le dossier d'inscription nécessite un travail spécifique.

De la même manière, l'implication forte du conseiller pédagogique d'éducation est un gage de réussite. Au collège de Villeneuve-Saint-Georges, des cours de natation supplémentaires ont été organisés pour permettre le départ d'enfants dans un séjour avec des activités aquatiques. Une preuve que l'équipe éducative a été mobilisée en complémentarité.

Quel bilan ?

Le dispositif a facilité le départ de filles. Le taux de participation a crû sur les trois années, avec un taux de 56 % de filles parties. Les moyens du départ ont été donnés aux familles grâce au reste à charge faible. Quatre familles sur dix n'auraient pas fait partir leur enfant en colonies de vacances sans ce dispositif et 76 % ont évoqué le frein financier.

L'objectif de lutte contre les inégalités sociales et territoriales a été rempli par l'apprentissage de la mobilité et de l'autonomie par la double proposition de séjour de proximité et de séjour plus éloigné pour permettre aux familles de choisir. 73 % des familles ont identifié le départ sans les parents comme une expérience intéressante. Vivre l'expérience de la mixité sociale est aussi un objectif : aucun critère financier ne conditionne l'inscription et les séjours sont des séjours préexistants dans lesquels une dizaine d'enfants de l'établissement concerné partent avec des enfants venus d'ailleurs. Le bilan est positif sur le fait de partir en vacances.

La complémentarité éducative et les liens avec l'établissement ont produit un effet positif dans la lutte contre le décrochage scolaire. Le changement de regard contribue à cette lutte.

Voir témoignages

En 2018, deux jeunes en service civique sont venus appuyer la JPA pour aider au lien dans les établissements scolaires. L'évaluation 2018 a été réalisée au moyen d'un carnet de voyage mis à disposition des enfants pour qu'ils relatent leurs souvenirs.

Dominique JOSSO :

Le centre Lathus est un centre d'hébergement et d'activités de pleine nature situé dans le sud de la Vienne qui s'appuie sur quatre réseaux fédérateurs : la fédération française des maisons de jeunes et de la culture, la fédération française de canoë-kayak, les centres permanents d'initiative à l'environnement et le réseau Ethic Étapes.

Le centre accueille tout au long de l'année des classes vertes ou transplantées, de la maternelle jusqu'au lycée, avec des thématiques différentes selon les classes : séjour environnement pour les maternelles/primaires, séjour sportif pour les collèges et lycées.

Tous les ans, une ou plusieurs facultés sont accueillies pour une semaine pour voir comment le site vit et comment se développe un projet de développement local. Le pari est de développer dans une commune rurale de 1200 habitants au bord de la rivière Gartempe une activité éducative, une activité formation et insertion sociale. 130 personnes sont salariées aujourd'hui à l'année.

Le CPA accueille 13000 personnes à l'année (36000 nuitées, dont un tiers sous toile de tente) et 10000 à la journée. Le bassin d'origine des personnes accueillies recouvre 24 départements, notamment l'Aquitaine pour 70 % de nos effectifs. L'été, il organise ses propres séjours (accueil collectif de mineurs) et accueille aussi des séjours extérieurs. En 2016, une baisse a été constatée avec 1000 séjours. La communication et la politique tarifaire ont donc été modifiées, avec des tarifs à la semaine de moins de 300 euros et d'autres jusqu'à 700 euros selon le programme d'activités choisi. Nous travaillons avec des établissements spécialisés pour des départs en vacances en août d'enfants issus d'instituts médico-éducatifs (IME) ou médico-professionnels.

Le travail avec les CE a été relancé pour notamment se repositionner sur un marché en ligne relativement compétitif. La moyenne est remontée à notre niveau historique de 1200 à 1300 séjours actuellement.

Le CPA tisse des réseaux avec des écoles ou des clubs locaux ce qui fournit un réservoir de destinataires à informer. Les fêtes populaires organisées ici (Les imPrO'ables, par exemple) sont l'occasion de communiquer également et permettent aux parents de s'approprier le lieu, de voir comment cela se passe. Les enfants sont nos principaux ambassadeurs. Le CPA bénéficie de plus de 25 ans d'expérience en matière de séjours pour les mineurs et les parents qui sont venus sur place en séjour inscrivent leurs enfants. C'est un travail de longue haleine.

Le CPA mène une politique de fidélité : chaque année, un peu plus de 50 % de personnes se réinscrivent. Il organise des séjours "Cirque en tournée", grâce auxquels les jeunes préparent sur quinze jours un spectacle qui tourne ensuite sur les communes environnantes pendant une semaine. Dans ce cas-là, la mixité sociale est très importante avec un brassage d'enfants, issus d'établissements spécialisés ou en difficulté scolaire. C'est une occasion pour certains de se révéler. Ce serait positif si les enseignants pouvaient les voir.

Nous disposons d'un gros potentiel sur la nouvelle communauté de communes (55) dans laquelle vient d'être instauré un système de bons de vacances de 50 € qui s'ajoute aux bons de vacances des communes adhérentes au dispositif de 50 €.

Notre politique est une politique de qualité, inventant des "plus" : les repas sont confectionnés sur place avec le plus possible de produits locaux; les accueils d'enfants peuvent être organisés le dimanche après-midi, et pour les personnes venant de loin, les enfants peuvent ne repartir que le samedi matin, voire rester le week-end entier si un second séjour consécutif au premier est programmé.

Témoignages des jeunes :

Qu'est-ce que tu as préféré ?

"La création d'un groupe 'les pectototes', filles et garçons mélangés, de bons fous rires."

"Les soirées, surtout le karaoké !"

Quels challenges as-tu relevés ?

"Celui de partir loin de chez moi"

"Faire un tour de magie devant tout le monde"

Qu'est-ce qui est différent entre être à la maison et être en colo ?

"Les parents ne sont pas là, on rencontre plus de gens."

"À la maison on ne fait rien, on connaît déjà le quartier, alors qu'en colo on peut se balader, il y a des activités."

"On ne voit pas sa famille tous les jours. On n'est pas sur le téléphone toute la journée."

"On est très excité et on n'a pas envie d'aller se coucher !"



Anne CARAYON et Dominique JOSSO



Dominique JOSSO

La mixité sociale est travaillée avec des camps qui mélangent les enfants. Des rencontres avec les parents sont organisées avant le début des séjours.

Les séjours sont organisés avec des activités prédominantes — environnement, culture, équitation ou sport — et admettent des enfants à partir de 4 ans, jusqu'à 25 places sur les 1 200 pour leur faire découvrir des séjours collectifs.

Patrick DROUET :

Le maillage organisé avec les différents acteurs sur le territoire est important pour le CPA. Quel est l'intérêt du label Ethic Étapes pour la qualité développée au sein du centre ?

Dominique JOSSO :

Notre politique globale vise l'accueil diversifié et la qualité. Le centre s'inscrit dans différents dispositifs et labels en correspondance avec ses activités, d'une part pour améliorer son référencement et d'autre part pour l'utiliser en interne comme un cahier des charges qui s'impose à nous. L'État nous a reconnus comme un pôle d'excellence rural.

Le CPA Lathus a obtenu l'Ecolabel de l'Union européenne en 2008, il est labellisé Tourisme handicap et comme base de loisirs handisport.

Patrick DROUET :

Isabelle MONFORTE, comment les PEP abordent-elles la question de l'accueil des publics éloignés des vacances ?

Isabelle MONFORTE :

La Fédération des PEP agit sur l'accès au départ en colonies de vacances des publics éloignés ou à besoins particuliers. Le réseau compte 123 associations sur le territoire, sur une diversité de champs et d'intervention, de compétences et d'actions qui facilitent les passerelles et la coopération : classes de découvertes, colonies de vacances, accueil de loisirs, plan mercredi, actions d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité, ludothèque, ludo-bus, et des établissements à caractère social, médicosocial et de santé.

Toutes ces associations s'inscrivent dans un même projet associatif, coconstruit, qui porte le même sens et la même volonté de faire partir les enfants en vacances, pour aller vers la construction d'une société inclusive.

Ce sens commun met en dynamique tous les acteurs autour d'un même objectif, le contexte social et médicosocial est actuellement favorable à la prise en charge ouverte en milieu ordinaire dans une transition inclusive. Le moment est propice pour travailler ces passerelles du côté du handicap et des champs médicosociaux et sociaux.

Développer des passerelles ne signifie pas que tout se confond. Chacun garde sa spécificité, sa professionnalité, un positionnement et ses caractéristiques. Il s'agit de faire travailler tous ces acteurs ensemble. Voici quelques exemples concrets décrits par des collègues.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, des équipes éducatives des IME et des Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP) séjournent quelques jours avec leur groupe d'enfants pour une première découverte. Les équipes comprennent ce qu'est une colo et appréhendent les compétences des professionnels de la colonie de vacances. Le séjour doit être coconstruit avec les équipes qui suivent les enfants toute l'année. Le parcours éducatif est à articuler en amont, il ne s'agit pas seulement de l'information.

Dans le Pas-de-Calais, les réunions de synthèse comportent des temps de présentation des colonies de vacances, leurs apports, permettant ainsi de décrire les possibilités de construire avec les éducateurs un séjour pour chaque enfant dans un projet d'autonomie.

Dans une MECS, un travail a été réalisé sur la réappropriation par les enfants eux-mêmes du projet d'établissement. Ces enfants ont amené la question des vacances et le projet éducatif de la MECS inclut aujourd'hui le départ en colonie.

Dans le champ de la politique de la ville, les PEP travaillent avec la JPA sur le dispositif "école ouverte". Notre dispositif Vasco fait participer les enseignants à nos séjours. Ceci facilite l'interaction avec les animateurs et le directeur, permettant aux enseignants d'être mieux à même d'expliquer aux familles le contenu et l'intérêt de la colo.

La passerelle a un effet sur l'enseignant à long terme. Le travail avec les intervenants du périscolaire change grâce à un partage sur un temps et un projet commun. Le cloisonnement disparaît.

Autre passerelle proposée par une équipe d'un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) avec un séjour famille pour travailler avec les parents sur l'autonomie. Le séjour avec la famille est un point de départ pour un départ de l'enfant en autonomie.

Les PEP travaillent avec les Caisses d'allocations familiales sur les pôles ressources loisirs handicaps. Cela permet un accompagnement des équipes pour aller vers les familles. Le collègue de la Manche pratique des rencontres des familles à domicile pour évaluer la situation, construire un projet de vacances et comprendre ce que souhaite l'enfant.

Pour le réseau PEP, la question des passerelles revient à interroger la manière dont les colonies de vacances peuvent aujourd'hui participer du parcours, et la manière dont les acteurs peuvent participer du maillage territorial. Au-delà des passerelles, il s'agit d'inscrire les colos dans les relations quotidiennes avec tous les acteurs.

Les passerelles entre les professionnels de terrain ne sont possibles qu'à la condition que des relations existent entre partenaires : Education nationale, collectivités territoriales, le secteur social, etc. Il faut sortir de certains carcans des prescripteurs ou de certaines CAF sur la cohésion et le vivre ensemble, et travailler en amont sur le fait que les séjours doivent accueillir une diversité d'enfants sans fléchage à partir d'une catégorie ou d'un territoire ou d'une problématique.



Isabelle MONFORTE

Echanges avec les participants dans la salle

Thierry CASSABEL, Directeur Enfance Loisirs, mairie de Toulouse :

La gestion des établissements par les collectivités est possible si la volonté politique existe.

La ville de Toulouse a réfléchi sur les freins au départ et a forfaitisé les mini-séjours, sans contribution supplémentaire pour les familles. En deux ans, le nombre de départs a doublé.

Dans le cadre du nouveau PEDT de Toulouse, qui est à 4,5 jours depuis longtemps, les mixités se jouent par le biais de la mobilité et de la proximité. Pour les plus jeunes, depuis le pied d'immeuble et un service de proximité, jusqu'aux plus âgés et le camp pour les adolescents. L'enjeu est de comprendre le parcours en termes de facilité, d'appropriation et de traçabilité, et de capitaliser l'ensemble des compétences extrascolaires d'un jeune.

Parmi les absents sur le sujet de ce colloque, outre l'Éducation nationale, je note celle de Bercy. La défiscalisation (crédit d'impôt, aides) donnerait un véritable signe au discours attendu en introduction.

Patrick DROUET :

En effet ce point de la défiscalisation a été mentionné par Michelle DEMESSINE. L'UNAT s'interroge sur la différence de traitement entre le soutien scolaire et une défiscalisation qui fait les beaux jours d'ACADOMIA et les colonies de vacances.

Jean-Marie MARTIN, Chargé de projet ColoSolidaire :

Comment la JPA arrive-t-elle à harmoniser les aides pour arriver à un reste à charge de six euros sur un territoire national où l'harmonisation reste un sujet compliqué ? Combien d'enfants ont été concernés ?

Anne CARAYON :

La JPA n'harmonise pas les aides. Sur les deux premières années, ce sont les aides de la JPA et la collecte nationale qui ont pris en charge le différentiel. En 2018, les comités départementaux ont su aller chercher des aides existantes, la Caisse d'allocations familiales, et sollicitent pour 2019 d'autres partenaires comme les collectivités territoriales. Nous avons touché 1 300 enfants sur les trois ans. Pour les deux premières années, la JPA avait décidé de consacrer un budget important et a fait partir deux fois 500 enfants. Cette expérimentation nous fait transformer nos façons d'agir et nos aides en une réponse aux besoins.

Olivier RUDELL, pôle CCAS Montreuil :

Combien d'enfants touchés par un handicap ont pu partir avec "École ouverte" ?

Anne CARAYON :

La JPA n'a pas d'actions particulières vers les enfants handicapés et aucun enfant atteint d'un handicap n'a bénéficié de ce dispositif.

Antonin BRAVET, Directeur des opérations CitizenCorps :

Sur la question de la mixité sociale, comment la JPA a-t-elle touché des jeunes issus d'établissements implantés dans des zones privilégiées ?

Anne CARAYON :

Le dispositif "École ouverte" n'existe que dans les établissements situés en zones REP, REP+ et en zones rurales. Il ne s'adresse pas à tous les établissements en raison de l'enveloppe budgétaire disponible. La mixité est travaillée avec les organisateurs.

Les séjours proposés dans le cadre du dispositif sont des séjours existants, ouverts à tous, et dans lesquels la JPA ne prend que cinq ou dix places.

Jean-François SIMON, Délégué général Ethic Étapes :

Comment le CPA arrive-t-il à mailler le territoire avec les acteurs institutionnels, notamment l'Éducation nationale ?

Dominique JOSSO :

Le maillage se réalise à un double niveau. En direct, avec les enseignants qui fréquentent le site depuis plusieurs années et qui sont nos ambassadeurs auprès des familles et des enfants ; indirectement, le lien avec le rectorat et l'inspection académique est plus institutionnel, plutôt sur l'agrément de l'accueil de classes. Sur les aspects séjours, le lien se construit dans le cadre des PEDT pour lesquels le CPA est soit prestataire, soit co-élaborateur avec les communes du territoire de l'écriture et du lancement du plan.

Aline MARIE-JOSEPH, Welcome Guadeloupe :

Des enfants de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane bénéficient-ils du dispositif "École ouverte" ?

Anne CARAYON :

Non. La JPA a travaillé avec les académies d'Aix-Marseille et Créteil et trois départements du Nord. En revanche nos aides bénéficient aux enfants de la Réunion et de la Guadeloupe pour des classes découvertes. Les classes de découverte en métropole pour les enfants ultramarins mobilisent énormément de financement.

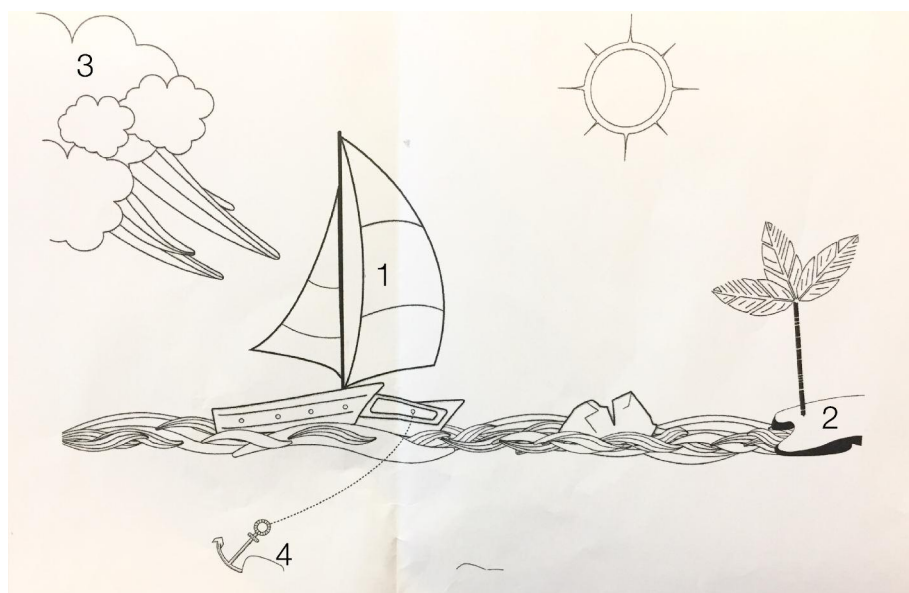
Patrick DROUET :

L'UNAT remercie les intervenants de cette table ronde.

Atelier : Quelles passerelles possibles entre les différents temps éducatifs des enfants ?

Les participants ont été répartis dans quatre ateliers afin de réfléchir aux passerelles possibles entre les différents temps éducatifs. Dans chaque groupe, il s'agit d'identifier quelques actions à mettre en place pour favoriser la coopération entre les professionnels et ainsi renforcer les liens entre les colonies de vacances et les autres temps éducatifs.

Déroulé des ateliers



Chaque élément de dessin présent sur l'affiche représente une étape de la réflexion.

1) LE BATEAU symbolise l'ensemble des acteurs des temps de l'enfant.

Pour les participants il s'agit de procéder à l'identification exhaustive de toutes les parties prenantes oeuvrant en complémentarité sur le champ des temps de l'enfant.

2) L'ÎLE symbole des objectifs à atteindre ensemble, invite les participants à réfléchir et échanger sur les moyens pouvant contribuer à renforcer les liens entre les colonies de vacances et les autres temps de l'enfant?

3) LE VENT, élément porteur, propose d'évoquer les facteurs facilitateurs de l'avancée du projet et les actions à mettre en oeuvre

4) L'ANCRE invite à évoquer les freins qui empêchent d'atteindre l'île et métaphoriquement les objectifs.

Chaque atelier s'est vu confié l'objectif de prioriser parmi ses idées et productions, 3 objectifs à atteindre et 3 leviers d'actions en ce sens.

Les propositions des 4 ateliers ont fait l'objet d'une synthèse globale dont les résultats, communiqués ci-après, ont été restitués en assemblée, par Louise Fenelon avant le discours de clôture du colloque.



Objectifs identifiés par les participants

- 1) Permettre le départ de tous les enfants.
- 2) Travailler autour de l'enfant sur la citoyenneté, l'autonomie, la construction identitaire, la coéducation entre les différents acteurs.
- 3) Assurer la continuité réelle des objectifs éducatifs entre les différents temps en s'appuyant sur la notion de parcours de l'enfant.
- 4) Développer le soutien à la parentalité.

Les leviers à activer

- 1) La connaissance réciproque des secteurs éducatifs et scolaires par les acteurs des deux champs et le décroisement des interventions en favorisant la synergie entre acteurs y compris les acteurs sociaux, en renforçant les partenariats autour du parcours et en permettant les échanges de pratiques entre eux.
- 2) La formation et la sensibilisation aux colonies de vacances des acteurs éducatifs sous forme de modules communs dans les formations, notamment en intégrant des notions sur l'éducation populaire dans la formation des enseignants, sur les colos dans celle des animateurs des accueils de loisirs.
- 3) L'engagement politique par un traitement interministériel et le portage du droit aux vacances par les différents ministères concernés, ce qui entraîne la déclinaison de cette politique publique sur les territoires, la coopération des instances et la défense au niveau européen du droit aux vacances.
- 4) La création d'un parlement éducatif en lien avec les Projets Educatifs Départementaux Territoriaux.
- 5) Le développement de la communication pour rendre plus audible notre plaidoyer et mener des actions de lobbying systématiques, ce qui nécessite un engagement des adhérents de l'UNAT au sein de ses commissions.
- 6) La connaissance des parents et une communication positive et qualitative pour les rassurer.

Séance plénière : Accueil collectif de mineurs et Education nationale, évolutions et perspectives

La séance est animée par:

Louise FENELON-MICHON

Responsable de la commission
«vacances enfants-ados» de l'UNAT,
Directrice du projet éducatif, de la
production et du développement chez
VVL



Louise FENELON-MICHON :

La jeunesse est intégrée au ministère de l'Éducation nationale depuis dix-huit mois. Quel bilan en tirez-vous et en quoi cela a-t-il permis un rapprochement entre les deux pôles ?

Mathias LAMARQUE :

Le ministre a été clair ce matin : le rapprochement de la jeunesse et de l'éducation traduit la prise en compte globale de l'enfant et du jeune que les politiques publiques intègrent et déclinent notamment avec le plan mercredi et l'implication du ministère sur le champ des colonies de vacances.

Ce pilotage commun entre le scolaire et la jeunesse permet de commencer à mettre en place des synergies. Dans le champ des colos, il y a d'autres acteurs que l'État et le rapprochement avec eux commence à s'opérer. Les continuités éducatives sont portées par le ministre, ce qu'il a d'ailleurs affirmé hier devant des élus locaux, même s'il faudra un peu de temps pour aboutir, et ne donneront des résultats que si les acteurs du champ avancent ensemble.

Louise FENELON-MICHON :

Un nouveau secrétaire d'État a été nommé à l'occasion du dernier remaniement ministériel. Les séjours collectifs sont-ils inscrits à sa feuille de route ?

Pilotera-t-il la politique Jeunesse et plus particulièrement celle des accueils collectifs de mineurs ?

Mathias LAMARQUE :

Le secrétaire d'État auprès du ministre n'a pas d'affectation spécifique, mais ses compétences portent sur le service national universel, la jeunesse et le secteur associatif, mais le ministre conserve un regard très fort sur les questions de complémentarités éducatives. Le secrétaire d'État travaille en juxtaposition et en synergie plutôt que sur des seules compétences propres.

Louise FENELON-MICHON :

L'Éducation nationale n'est pas représentée au colloque d'aujourd'hui. Notre seul interlocuteur est-il la DJEPVA ? Comment au plan opérationnel, la collaboration s'opère-t-elle entre la jeunesse et l'Éducation nationale, entre les colonies de vacances et le développement des classes de découverte ?

Mathias LAMARQUE :

L'absence de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) ne signifie pas qu'elle se désintéresse de la question. Elle s'explique par la surcharge des agendas en cette fin d'année. Le ministre s'exprime et parle à l'UNAT aussi au titre de ses missions au titre de l'Éducation nationale.

La direction de la communication de l'enseignement scolaire était présente lors de la dernière campagne sur les colonies de vacances.

Louise FENELON-MICHON :

La complémentarité entre les différents temps de l'enfant va peser sur les professionnels des secteurs. Comment les passages d'un secteur éducatif à l'autre vont-ils s'opérer? Existe-t-il des pistes de travail pour renouer avec ce qui existait auparavant quand les professeurs dirigeaient les colonies de vacances, ou que le BAFA rapportait des points aux enseignants au cours de leur formation?

Mathias LAMARQUE :

Répondre n'est pas aisé. Il est impossible de revenir aux Écoles normales ou aux diplômes de directeur de colonies de vacances. Ça n'aurait pas de sens. Le secteur des colonies de vacances s'est professionnalisé et chacun remplit un rôle pour les organiser, les diriger, les animer.

Parmi les acteurs de l'éducation populaire qui interviennent dans le champ des colonies de vacances, il y a les structures complémentaires de l'enseignement public, mais aussi celles issues du catholicisme social ou même des acteurs nouvellement présents dans ce champ. La question du lien entre l'école et les colonies de vacances est néanmoins majeure, car c'est à travers l'approche éducative que des complémentarités peuvent être créées. Les colonies de vacances ou les classes de découverte sont inscrites par certains acteurs dans ce projet éducatif global. Le ministre souhaite que ce temps collectif avec hébergement soit un temps important au cours de la scolarité de l'enfant. Il nous faut construire avec vous, les acteurs, les conditions pour que les générations qui ne viennent plus dans ces lieux puissent y retrouver un intérêt. Malgré nos efforts, le nombre des enfants partant en colos diminue, mais il reste encore plus d'un million d'enfants qui partent. L'enjeu est d'élargir le public visé.

Louise FENELON-MICHON :

L'UNAT ne se retrouve pas dans un discours négatif qui pointe la baisse de fréquentation des colonies de vacances alors que le secteur connaît aussi de vrais succès et certains acteurs se développent. Comment les chiffres de la MEOS pourraient-ils être analysés plus finement qu'actuellement?

Mathias LAMARQUE :

Les statistiques sur les colonies de vacances produites par la MEOS ne permettent pas de faire une analyse plus qualitative, car elles se fondent sur les séjours déclarés. Ces chiffres n'identifient pas les colonies qui fonctionnent « bien » ou non.

Ce travail d'analyse qualitative est un des points de réflexion de la DJEPVA, qui lui a été demandé par d'autres acteurs du secteur. Le comptage n'est pas forcément la solution, il faut identifier avec les acteurs ce qui fonctionne bien, le décrire, en analyser les causes et le partager.

Nos champs d'intervention sont émiettés, ce qui complique encore l'approche qualitative.

Avec la participation de :

Mathias LAMARQUE

Sous-directeur de l'Éducation populaire à la direction et de la Vie associative (DJEPVA), ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



“

Le ministre souhaite que ce temps collectif avec hébergement soit un temps important au cours de la scolarité de l'enfant.

Mathias Lamarque

”

Louise FENELON-MICHON :

Avez-vous des informations sur les effectifs qui partent en classes de découverte ? Les dernières statistiques datent du rapport de Jacques Chauvin en 2002 (700 000 enfants par an dans 26 000 classes de découverte).

Mathias LAMARQUE :

Nous ne disposons pas de statistiques précises en ce domaine.

Louise FENELON-MICHON :

Est-ce par désintérêt pour le sujet ?

Mathias LAMARQUE :

Non. Une classe transplantée est organisée au niveau d'un établissement scolaire puis déclarée auprès de l'inspection académique, mais sans un système de comptage national. La DJEPVA a vu avec la direction nationale de l'évaluation de l'éducation nationale comment des éléments pourraient être mis en exergue. Elle l'avait fait en 2002, mais depuis personne ne leur a demandé de chiffres. Ce sujet sera à faire remonter au ministre. Le problème est que les compteurs seront mis à zéro et que le comptage ne débutera que maintenant.

Louise FENELON-MICHON :

Si les compteurs sont mis à zéro en 2018 et que des chiffres peuvent nous être transmis en 2019, ce serait déjà très bien.

Mathias LAMARQUE :

Selon les retours de l'Association des maires de France, les classes transplantées ont été arbitrées par les collectivités territoriales au profit de l'animation des Temps d'Activités Périscolaires et des Nouvelles Activités Périscolaires (TAP-NAP) au moment de la réforme des rythmes scolaires et du passage à la semaine à 4,5 jours. L'information est à vérifier à une échelle large, mais les tests auprès de quelques collectivités semblent confirmer cette tendance.

Le retour massif des collectivités à la semaine de 4 jours donnera peut-être de nouvelles marges de manœuvre pour les classes transplantées.

Louise FENELON-MICHON :

Quel est le bilan provisoire du plan mercredi ?

Mathias LAMARQUE :

Le plan mercredi connaît une croissance progressive, mais il n'a jamais été prévu d'aller vite. On passe d'une réforme descendante des 4,5 jours à un cadre qui intègre le principe de la libre administration des collectivités territoriales. Celles-ci décident, après avis du conseil d'école, la durée hebdomadaire d'école. Le ministre ne souhaite pas que le mercredi soit perdu, sans vouloir imposer l'organisation des activités par les communes.

Le dispositif créé au moment de la négociation de la COG de la CNAF prévoit le financement des heures supplémentaires mises en place le mercredi dans le cadre d'accueil de loisirs. L'année scolaire 2018 – 2019 est celle de la mise en place du plan mercredi. 250 plans ont été validés et pour la rentrée prochaine, des activités de loisirs et de proximité de qualité seront proposées pour le mercredi et les petites vacances.

Avant la réforme des rythmes scolaires (2013-2014), 15 % des enfants fréquentaient un ALSH, contre 25% aujourd'hui (dernière enquête de l'Association des Maires de France AMF).

Le ministère est dans une logique d'accompagnement des collectivités sur un temps plus long pour des résultats plus solides.

Louise FENELON-MICHON :

Une récente étude du Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) a souligné que les colonies de vacances relevaient du tiers temps de l'enfant. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

Mathias LAMARQUE :

L'étude a été réalisée de façon complètement indépendante avec une entrée famille/enfants. L'étude arrive aux mêmes résultats que les acteurs des colos : ces espaces collectifs et pédagogiques pour les enfants sont des moments forts de la construction de leur personnalité. Elle renvoie à ce que le DJEPVA porte avec les acteurs du secteur, une démarche de construction de type éducation populaire. Parmi ses préconisations, certaines sont toutefois particulièrement onéreuses, par exemple l'idée que des enseignants doivent obligatoirement intervenir sur des tiers temps auprès des structures. En revanche, pour les autres, il faut voir comment la conjonction peut se faire.

Louise FENELON-MICHON :

Concernant les loisirs, quelle est votre évaluation relative à la mise en place des Projets Educatifs Départementaux et Territoriaux (PEDT) ?

Mathias LAMARQUE :

Notre analyse de la mise en place des PEDT montre beaucoup de qualité quand les collectivités ont pu recourir à de nombreux animateurs et organiser des activités, avec un abondement de l'Etat via les CAF, plutôt positif. Mais il y a eu aussi une grande inégalité constatée notamment en milieu rural. Une étude de Familles rurales montre qu'il était impossible, dans certains territoires, de trouver des animateurs, ce qui a provoqué du déséquilibre. Il faut bien signaler que sécuriser des animateurs avec des temps d'intervention de 45 minutes le matin et 45 minutes le soir n'est pas facile. Mobiliser le mercredi sera peut-être plus évident.

Louise FENELON-MICHON :

Comment le ministère va-t-il continuer, en s'appuyant sur des classes de découverte et des temps de loisirs, à développer et à soutenir le secteur des accueils collectifs de mineurs, et en particulier des colonies de vacances ?

Mathias LAMARQUE :

Je rappelle que nous avons une injonction du ministre à le faire et que le portage politique existe. L'État ne pourra le réaliser seul, parce qu'il n'organise pas ni ne finance les colos. Ce champ est porté par la société civile et majoritairement, les acteurs de l'éducation populaire.

Il faut réussir à identifier avec les acteurs la qualité des colonies de vacances. Il y a des tentatives de le faire à partir d'un label.

“

Deux travaux de recherche seront lancés par l'INJEP en 2019, l'un sur le contact maintenu avec les proches pendant les colonies de vacances grâce aux outils de communication numérique, l'autre traitera de l'effet du départ en colonies de vacances sur le parcours des jeunes.

Mathias LAMARQUE

”

Mais cette reconnaissance partielle ne peut tenir lieu d'une politique publique. Les axes de notre action sont d'améliorer la visibilité du champ, d'améliorer la connaissance économique de ce qui fonctionne, d'identifier des leviers de qualité et d'aider les acteurs quand c'est nécessaire. À cet égard, le gouvernement est favorable à l'idée d'une protection de ce secteur et le soutien apporté à l'occasion de la directive TRAVEL l'a bien montré.

La nouvelle entrée de la DJEPVA est de mieux travailler sur le lien entre l'école et les colonies de vacances, notamment avec la JPA, mais aussi avec d'autres acteurs, pour amener les enfants vers les séjours collectifs. La question de la formation des enseignants se pose et certaines structures d'éducation populaire ont déjà des conventions avec des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Le contexte n'est pas à la création d'une taxe. Deux autres sujets se dessinent autour de l'adaptation de la formation et du volontariat.

Louise FENELON-MICHON :

Pour rebondir sur la question de la formation, que pourriez-vous être amené à faire pour pallier les difficultés de recrutement de directeurs ?

Mathias LAMARQUE :

Ces remontées nous sont faites d'une part par les organisateurs de séjours et d'autre part par les services départementaux ou régionaux en charge de la jeunesse dans le cadre de l'accompagnement des collectivités pour les PEDT.

Plusieurs pistes sont évoquées pour pallier le manque de directeurs. La première consiste à élargir les diplômes de ceux qui peuvent le faire (décret de 2007).

Louise FENELON-MICHON :

Certes, c'est une piste, mais cela ne donnera que les prérogatives pour certains métiers à diriger un séjour, mais pas forcément les compétences.

Mathias LAMARQUE :

Le BAFD donne des aptitudes. Je vous renvoie à l'excellent rapport de Célia Verot et Antoine Dulin [1] sur les disparités de l'accès à la majorité des jeunes. Le BAFD n'est accessible qu'à 21 ans, âge de la majorité lors de la création de ce brevet. On perd les jeunes entre 19 et 20 ans. L'idée est donc d'aller vers un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) à 18 ans dès que le vecteur juridique sera trouvé. D'ailleurs, avec un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), un jeune de 18 ans peut déjà diriger un accueil. Il faut avoir confiance dans la compétence des organismes de format on pour valider ou non la formation générale du jeune de 18 ans. De même la majorité pour conduire une voiture ou voter est fixée à 18 ans.

Louise FENELON-MICHON :

Deux dossiers ont été travaillés par la DJEPVA sur la prévent ionaux risques liés à la sexualité et l'éducation à la sexualité ainsi que sur le handicap, où en sont-ils ? Les outils sont-ils prêts ?

Mathias LAMARQUE :

Le dossier lié à la sexualité est dans la dernière phase de validation et devrait sortir dans peu de temps. Ça a été un gros travail et je veux remercier ceux qui ont travaillé avec la DJEPVA.

Le dossier concernant l'accueil des enfants en situation de handicap est à relier à la mission lancée par la CNAF et confiée à Laurent THOMAS. Ses préconisations devraient être rendues le 14 décembre. La DJEPVA souhaite travailler ce guide en lien avec la mission et avec le défenseur des droits pour aboutir à un phasage. Il faut encore quelques mois ou quelques semaines pour achever le travail.

Louise FENELON-MICHON :

Je précise que ces outils sont destinés aux animateurs, aux formateurs, aux organisateurs plus globalement aux acteurs de terrain, pour aider à aborder ces sujets avec les jeunes. D'autres sujets feront-ils aussi l'objet d'un groupe de travail ?

Mathias LAMARQUE :

Il y en a un dans le cadre de la commission éducation populaire du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), présidée par Daniel FREDOUT. Il s'agit du plan mercredi et de la formation des animateurs périscolaires.

Une demande très forte a été formulée à l'occasion d'un premier travail réalisé il y a deux ans sur un diplôme Animation dans le champ académique. A l'occasion d'un repositionnement du bac pro Services à la personne par la DGESCO, la DJEPVA a œuvré à l'amener vers l'animation. D'ici un an, ce bac pro permettra à des jeunes d'aller vers les métiers de l'animation. Cette qualification académique équivaut, pour beaucoup d'acteurs, à la reconnaissance d'un métier, à côté des diplômes du champ Jeunesse et Sports.

Louise FENELON-MICHON :

L'INJEP travaille sur deux recherches qui peuvent intéresser notre secteur. Pouvez-vous nous en parler ?

Mathias LAMARQUE :

Deux travaux de recherche seront lancés par l'INJEP en 2019, l'un sur le contact maintenu avec les proches pendant les colonies de vacances grâce aux outils de communication numérique, l'autre traitera de l'effet du départ en colonies de vacances sur le parcours des jeunes.

Le sujet des colos fait l'objet de recherches universitaires, la CNAF et l'OVLEJ travaillent aussi. L'idée est de nourrir les réflexions par des éléments scientifiques. C'est fondamental. Quelle que soit leur position, les acteurs du champ des colos se ressemblent par leur approche similaire de propositions d'activités éducatives pour des enfants accueillis dans un environnement ni familial ni scolaire.

Dans la nouvelle campagne "colonies de vacances", la DJEPVA va réunir, si possible pour l'été 2019, un maximum d'acteurs ou leurs représentants pour valoriser une image positive des colos, mettre l'accent sur le côté bénéfique des colos sans a priori par de beaux témoignages.

“

La DJEPVA va changer de braquet pour que vos actions permettent de rendre plus positif le regard de la société. Le lien éducation/colos est une entrée majeure.

Mathias LAMARQUE

”

Cette campagne complétera la présence des membres du gouvernement sur le terrain et le suivi du dossier par les parlementaires.

Il faut jouer sur l'image. Les scouts ont mis vingt ans après le drame de Perros-Guirec à modifier le côté négatif de ces noyades. Ils se sont pris en charge, ont discuté, ont agi et le seul accueil de mineurs qui augmente est celui du scoutisme.

La question est que, soit les acteurs sont passifs et s'en remettent au jeu de l'offre et de la demande qui régulera le secteur, soit ils adoptent une approche plus volontariste pour dire ensemble que les colos, c'est bien. Votre travail est un enjeu de société majeur et vous méritez de réussir.

Je vous remercie de vos actions, la DJEPVA va changer de braquet pour que vos actions permettent de rendre plus positif le regard de la société. Le lien éducation/colos est une entrée majeure.

Louise FENELON-MICHON :
Merci Mathias LAMARQUE.



Discours de clôture

A l'issue de cette journée, riche en informations, en débats et en échanges, il est temps de conclure notre colloque, en premier lieu en revenant sur les temps forts de cette journée.

Nous pouvons retenir trois éléments de notre table ronde sur les séjours collectifs comme lieux complémentaires et facteurs de cohésion sociale. Le premier est que les financeurs sont essentiels. La CNAF nous a rappelé le travail qu'elle effectue et les financements qu'elle propose. L'enseignement est celui des relais à trouver auprès des acteurs sociaux et des prescripteurs (collectivités territoriales et CE). Le frein financier n'est pas le seul à empêcher le départ des enfants en colonies de vacances. Le troisième est la nécessité d'un portage politique fort que ce soit au sein de la collectivité territoriale ou du CE. À cet égard, l'UNAT remercie une nouvelle fois madame la députée de Seine-Saint Denis présente cet après-midi pour assister à nos échanges. Les colonies de vacances ont besoin d'un engagement politique pour les promouvoir et donner les moyens de leur mise en place.

Les ateliers de cet après-midi ont porté sur les passerelles possibles entre les différents temps éducatifs des enfants. Les participants ont, à cette occasion, identifié les objectifs et réfléchi aux actions nécessaires à la concrétisation de ce lien entre les colonies de vacances et les autres temps éducatifs collectifs.

Le temps d'échange avec Mathias LAMARQUE a confirmé la volonté du ministère de continuer la campagne de promotion des colonies de vacances qui existe depuis plusieurs années en déployant de nouveaux modes de communication (bus, réseaux sociaux) pour être bien visible auprès des jeunes, des familles et des prescripteurs.

L'UNAT s'est mobilisée sur des sujets importants pour le futur des colonies de vacances. Michelle DEMESSINE a rappelé les batailles que l'UNAT a remportées, notamment l'exclusion des ACM à but non lucratif de la directive européenne TRAVEL, le non-plafonnement et la non-taxation des prestations sociales et culturelles des CE et la défense des vacances Arc-en-ciel de la mairie de Paris.

L'UNAT est un acteur majeur du secteur, qui se mobilise dès que c'est nécessaire. Elle a besoin de ses adhérents pour poursuivre ce travail et vous êtes invités à rejoindre les différentes commissions. Continuer à développer les colonies de vacances n'est pas un rêve, c'est un objectif. Vos retours sont indispensables pour alimenter les prochains colloques et les réflexions communes, par exemple pour choisir le thème des prochaines rencontres.

Parmi les dates à retenir, la deuxième édition du forum Vacances loisirs handicap organisé par UNAT Île-de-France se tiendra le 11 décembre à la mairie de XXe arrondissement.

L'UNAT est sollicitée par le cabinet du nouveau secrétaire d'État, Gabriel ATTAL, pour un rendez-vous fixé prochainement.

Louise FENELON-MICHON

Responsable de la commission
«vacances enfants-ados» de
l'UNAT

Directrice du projet éducatif, de la
production et du développement
chez VVL



Pour terminer, l'UNAT remercie l'équipe du FIAP pour son accueil et en particulier Guillaume MOUSSET, son directeur commercial, et les intervenants, Laëtitia VIPARD, Christophe MOULLÉ, Maxence CORDONNIER et Dominique JOSSO, les membres du comité de pilotage, Natacha DUCATEZ, Ludovic LE GOFF, Quentin JOSTE, Benoît ENGEL, Antony GUERON et Gabriel HUBSCHWERLIN avec une mention spéciale pour Anne CARAYON et Isabelle MONFORTE qui ont accepté en outre d'intervenir aujourd'hui comme expertes et animatrices des ateliers.

L'UNAT remercie les associations auxquelles appartiennent ces personnes, et qui leur laissent du temps pour travailler avec l'UNAT à l'organisation de ce colloque.

L'UNAT remercie Patrick DROUET qui a assuré cette année l'organisation de cet événement.

Une pensée pour Audrey WITTERSHEIM pour son rôle de cheville ouvrière de notre colloque pendant plusieurs années et sa contribution cette année encore, pour Bruno COLIN et pour l'équipe salariée de l'UNAT, mobilisée pour vous accueillir aujourd'hui.

L'UNAT vous remercie enfin, vous, les acteurs du secteur qui vous mobilisez et participez à ce colloque, montrant ainsi votre volonté de défendre le droit aux vacances collectives.



Annexes

Annexe 1 : *Bilan de satisfaction*

Annexe 2 : *Présentation de l'UNAT*

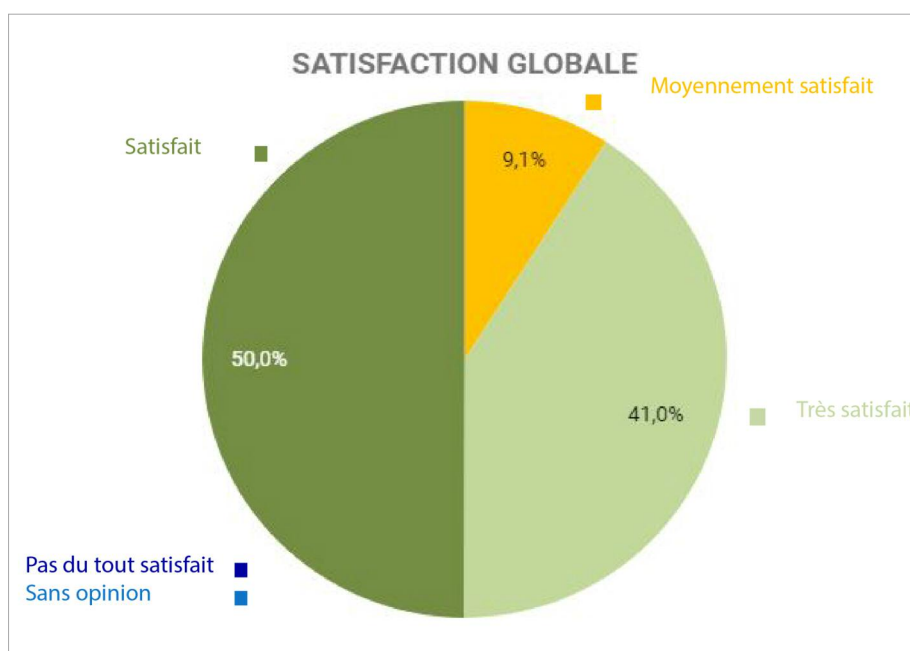
Annexe 3 : *Glossaire*

Bilan de satisfaction

Nous remercions encore une fois l'ensemble des participants qui ont répondu à ce questionnaire d'évaluation, et plus largement, tous ceux qui nous ont adressé des mots d'encouragement et de remerciements. Ce soutien conforte l'UNAT à maintenir et à renforcer son action en 2019 !

Cette année, l'UNAT a proposé le thème « Temps éducatifs et séjours collectifs : une complémentarité au service de la cohésion sociale » afin de réfléchir aux manières d'intégrer les séjours éducatifs dans le parcours scolaire de l'enfant. Pour l'occasion, nous avons organisé un colloque avec des interventions variées et un atelier interactif.

Le questionnaire de satisfaction a reçu 44 réponses entre le 21 novembre 2018 et le 10 janvier 2019. Ces retours ont permis à l'UNAT de tirer un bilan plus que positif tant en termes d'organisation que sur la qualité des interventions et des échanges qui ont eu lieu lors de la journée.



Le colloque a enregistré 192 inscrits, dont 154 participants émargés.

Parmi les points forts :

- La présence de nombreux et divers acteurs du secteur,
- La complémentarité des temps et des interventions
- Le format de la journée avec conférences et ateliers
- L'intérêt des sujets évoqués

Parmi les points perfectibles :

- Temps d'échanges trop courts (notamment pour les ateliers)
- Interactivité à augmenter
- Mise en perspective des propositions faites dans les ateliers

La table ronde « Regards croisés : les séjours collectifs: des lieux complémentaires, facteurs de cohésion sociale » a été très appréciée.

1. L'organisation : 98% de satisfaits ou très satisfaits

L'organisation du colloque a reçu des avis très positifs.

Parmi les points positifs :

- ▣ Bonne gestion organisationnelle
- ▣ Un accueil professionnel et avenant
- ▣ Lieu bien localisé et adapté au format

Parmi les points perfectibles :

- ▣ Le jour choisi

2. Le contenu : 82% des répondants se sont dit satisfaits, voire très satisfaits, de la thématique abordée

Le contenu et le programme de ce colloque ont suscité de manière générale une satisfaction des participants.

Parmi les points forts :

- ▣ Bon choix de table ronde
- ▣ Des informations de qualité, avec des acteurs variés
- ▣ Des échanges intéressants et riches

Parmi les points perfectibles :

- ▣ Temps trop court ne permettant pas d'approfondir la réflexion
- ▣ Dynamisme à renforcer

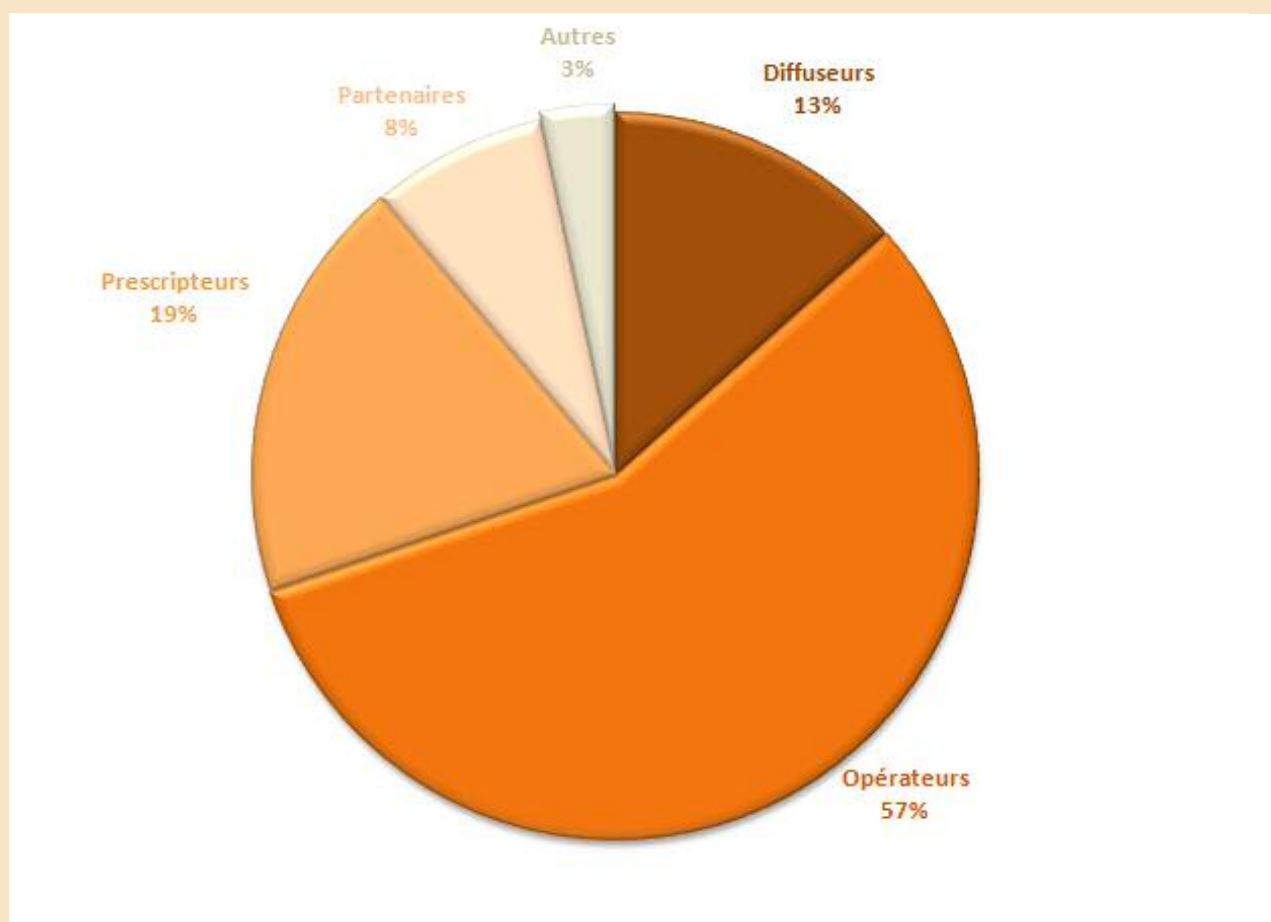
Retour sur les ateliers : Avec 62% de satisfaction pour les ateliers, ces temps interactifs semblent toujours appréciés par les participants car ils suscitent les rencontres et échanges entre acteurs du secteur.

3. Prochain colloque en novembre 2019

La 8e édition du colloque de l'UNAT dédié aux colonies de vacances aura lieu le 28 novembre 2019. Il s'inscrira dans le même objectif que les précédents événements : apporter une vision large et positive du secteur des colonies de vacances. Plus d'informations au printemps 2019.

Programme et inscriptions en septembre-octobre 2019 sur le site de l'UNAT www.unat.asso.fr

TYPOLOGIE DES PARTICIPANTS



Opérateurs: hébergeurs et organisateurs de séjours

Prescripteurs: collectivités comités d'entreprise, syndicats

Partenaires: institutionnels transporteurs

Diffuseurs: organisme de militantisme et de défense des intérêts du secteur

Autres: cabinet d'études, étudiants, journalistes universitaires

Le colloque de l'UNAT dédié aux séjours de vacances collectives pour mineurs apparaît désormais comme étant le rendez-vous de l'année pour le secteur des colonies de vacances. Le colloque bénéficie d'une vraie reconnaissance institutionnelle avec la présence des représentants de VACAFet du ministère en charge de la jeunesse à chaque édition (présents tout au long de la journée, depuis 2012).

Globalement depuis 4 ans les 3 tendances qui se confirment chaque année sont :

- augmentation de la proportion des participants appartenant au réseau : 73% en 2018 contre 55% en 2015;
- une meilleure représentativité des territoires (hors IDF) : 53% en 2018 contre 39% en 2015;
- hausse de la part des « fidélisés » : 61% en 2018 contre 34% en 2015.

Qu'est ce que l'UNAT ?

L'Union Nationale des Associations de Tourisme est une association reconnue d'utilité publique, créée en 1920 et qui inscrit son action dans le cadre d'un projet d'intérêt général à but non lucratif. Elle rassemble les principaux acteurs à but non lucratif qui s'engagent en faveur d'un tourisme respectueux des hommes et des territoires.

L'Union mène des actions pour représenter le secteur du tourisme associatif auprès des pouvoirs publics et partenaires sociaux dans l'objectif de contribuer au développement d'une politique sociale des vacances et du tourisme. La valorisation du secteur, la mise en place de partenariats et d'outils à disposition des adhérents ainsi que la gestion d'un fonds mutuel de garantie forme un ensemble d'éléments qui viennent soutenir le développement de ses membres. Par ailleurs elle développe des partenariats et des projets au niveau européen aux côtés de l'Organisation Internationale du Tourisme Social (OITS).

Parce que les vacances sont un temps de rupture avec son quotidien, un temps de partage propice au renforcement des liens familiaux ou amicaux, et pour les plus jeunes, l'occasion de s'épanouir et de se développer, l'association défend la valeur sociale de vacances accessibles au plus grand nombre.

La démocratisation du tourisme n'a été possible que par l'action des opérateurs de tourisme social et de plein air proposant des hébergements adaptés à l'évolution des attentes des vacanciers. Ces organisations, en aménageant des sites sur des zones parfois peu touristiques maintiennent une activité économique et sociale garantissant un tourisme qui soit source de bénéfices locaux.

Enfin, par son modèle de gouvernance multi-partie prenante et une culture partenariale forte, le tourisme associatif et social que valorise et défend l'UNAT propose une approche différente des entreprises lucratives.

De nombreuses initiatives du réseau apportent un impact économique et social bénéfique sur les territoires, tout en mobilisant différents acteurs de la société dans le cadre d'un développement durable des sites d'hébergements.

Les chiffres de l'UNAT 2018

70 structures nationales sont aujourd'hui adhérentes à l'UNAT et plus de 500 membres régionaux sont réunis au sein de délégations régionales.

Le réseau compte environ 1500 établissements de tous types (villages vacances, centres sportifs, auberges de jeunesse, refuges, gîtes, campings, centre internationaux de séjours...), représentant 240 000 lits touristiques pour un chiffre d'affaires de 1,15 Md€.

6 millions de vacanciers sont accueillis chaque année, représentant 20 millions de nuitées

Pour en savoir plus : découvrez notre vidéo « [C'est quoi l'UNAT ?](#) » et notre site www.unat.asso.fr

Glossaire

ACM	: accueil collectif de mineurs
ALSH	: Accueil Loisirs Sans Hébergement
ANCV	: Agence nationale pour les chèques vacances
CAF	: Caisses d'Allocations Familiales
CE	: Comité d'entreprise ou Comité d'établissement
CLAS	: Comité Locaux d'Accompagnement à la scolarité
CLAVIM	: Cultures Loisirs Animations de la Ville Issy-Les-Moulineaux
CNAF	: Caisse Nationale d'Allocations Familiales
COG	: Convention d'Objectifs et de Gestion
COPIL	: Comité de Pilotage
COFRAD	: Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant
CNPP	: Centre National de Prévention et de protection
DGESCO	: Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
DJEPVA	: Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
HCFEA	: Haut Conseil de la Famille de l'Enfance et de l'Age
INJEP	: Institut Nationale de la Jeunesse et de l'Education Populaire
JPA	: La Jeunesse au Plein Air
MECS	: Maison d'enfant à caractère social
MEOS	: Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques
NAP	: Nouvelles Activités Périscolaires
ODCVL	: Office départemental des centres de vacances et de loisirs
OVLEJ	: Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes
PEDT	: Projets Educatifs Départementaux et Territoriaux
PEP	: les Pupilles de l'enseignement public
SNCF	: Société Nationale des Chemins de fer Français
SNU	: Service Nationale Universel
TAP	: Temps d'Activités Périscolaires
UNAT	: Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air
VACAF	: Aides aux vacances en famille
VVL	: Vacances Voyages Loisirs

Ouvrage édité par

UNAT

Directeur de publication

Simon THIROT, UNAT

Rédaction et réalisation

Nathalie LEVRAY, Alternatives Economiques

Marine VLODY, UNAT

Comité de pilotage 2018

Présidé par : Bruno COLIN, UNAT, ODCVL et Louise FENELON-MICHON, UNAT, VVL

Supplé par : Partrick DROUET, UNAT Île-de-France, Temps Jeunes

Jean-Claude BISSARDON, Temps Jeunes

Anne CARAYON et Florian MARCON, La JPA

Natacha DUCATEZ, OVLEJ

Xavier HERNANDEZ, UCPA

Quentin JOSTE, Wakanga

Isabelle MONFORTE, Fédération générale des PEP

Gabriel HUBSCHWERLIN, UFCV

Anthony GUERON, CCE Véolia

Benoît ENGEL, CCE Véolia

Simon Thirot, UNAT

Audrey WITTERSHEIM, UNAT

Crédits photos

© Pixabay.com

© Photolia

© UNAT / Eva Brillo et Marine Vlody

Impression

Dix-neuf

ISSN (International Standard Serial Number)

2558-5886

UNAT
8, rue César Franck, 75015 Paris
Tél: 01 47 83 21 73
Fax: 01 45 66 69 90
infos@unat.asso.fr
www.unat.asso.fr

